

École nationale
supérieure d'architecture
Versailles



**Rapport
d'activité**



Sommaire

INTERVIEW Jean-Christophe Quinton, directeur de l'ÉNSA Versailles	p.05
L'ÉCOLE EN CHIFFRES	p.09

1 ENSEIGNER : L'ARCHITECTURE COMME PERSPECTIVE	p.11
1.1 Prendre en compte les enjeux	p.12
1.2 Adapter les programmes	p.14
1.3 International	p.16
1.4 Accompagner et favoriser l'insertion professionnelle	p.18

2 RECHERCHE : À L'AUNE DE NOUVEAUX PARADIGMES	p.25
2.1 Le laboratoire	p.26
2.2 Formation doctorale	p.26
2.3 Financements obtenus sur appels d'offre	p.28
2.4 Summerschool	p.28
2.5 Manifestations scientifiques	p.29
2.6 Principales publications	p.30
2.7 Résidences	p.30
2.8 Stagiaires de recherche	p.30

3 VIVRE LE CAMPUS	p.33
3.1 Gouvernance	p.34
3.2 Vie étudiante	p.34
3.3 Médiathèque	p.36

4 TRANSMETTRE L'ARCHITECTURE	p.39
4.1 Archi-folies et le «Haystack Pavillon»	p.40
4.2 Petite école, jeux et médiation en architecture	p.40
4.3 Yearbook	p.42
4.4 Un recrutement ouvert et dynamique	p.43
4.5 Résultat des admissions parcoursup 2023	p.44
4.6 Campagne de la taxe d'apprentissage	p.44
4.7 Le centre d'art de l'ÉNSA Versailles - La Maréchalerie	p.47

5 ACCOMPAGNER LES PROJETS	p.53
5.1 Ressources humaines : accompagner les changements	p.54
5.2 Service informatique : changer d'échelle	p.56
5.3 Politique des achats et des marchés : soutenir l'activité	p.57
5.4 Immobilier : transformer pour un campus plus inclusif et plus durable	p.60
5.5 E-Forge et archives : conserver et valoriser	p.60

Annexe 1 - Liste des diplômés

Annexe 2 - Liste des enseignants-chercheurs

Annexe 3 - Liste des ATS

Annexe 4 - Instances



Studio Licence 1 double cursus architecte/ingénieur

INTERVIEW

JEAN-CHRISTOPHE QUINTON

directeur de l'ÉNSA Versailles

réalisée par les étudiants du Yearbook #18

Qu'est-ce qui fait la force de l'ÉNSA Versailles en regard des autres écoles d'architecture ?

Je pense qu'il est maladroit de vouloir la définir et dans le même élan de la mettre en contraste avec les autres écoles. Ce que je désire mettre en avant c'est cette chance d'avoir en France 20 écoles, toutes ayant une réelle autonomie pour imaginer leurs stratégies propres. Ce qu'il faut comprendre c'est comment les étudiants, futurs architectes, construisent leur cursus et leur culture de projet personnelle pour être dans un rapport au monde. Une école se construit de la même façon en créant une culture pédagogique, une culture de la recherche, une culture de la pratique très spécifique et adaptée aux grands enjeux du monde. Chaque école le fait à sa façon. Plus il y aura des colorations fortes, plus il y aura des possibilités spécifiques pour les étudiants de prendre position.

Comment s'est forgée l'identité de notre école ?

Le bien le plus précieux dont sont dépositaires les architectes, c'est la culture de projet. Une culture de projet, c'est une particularité absolument remarquable, un haut potentiel pour être au monde, pour le transformer. C'est la seule culture qui est à la fois une culture d'action, une culture de l'altérité et une culture disciplinaire. Une culture de projet se construit sur le décloisonnement, sur la volonté de rassembler l'ensemble des enseignements et de les utiliser directement pour problématiser et ainsi nourrir les apprentissages. C'est ce que l'on favorise ici. Cela représente à mon avis la première et la plus importante des qualités de Versailles. Il y a aussi cette transversalité

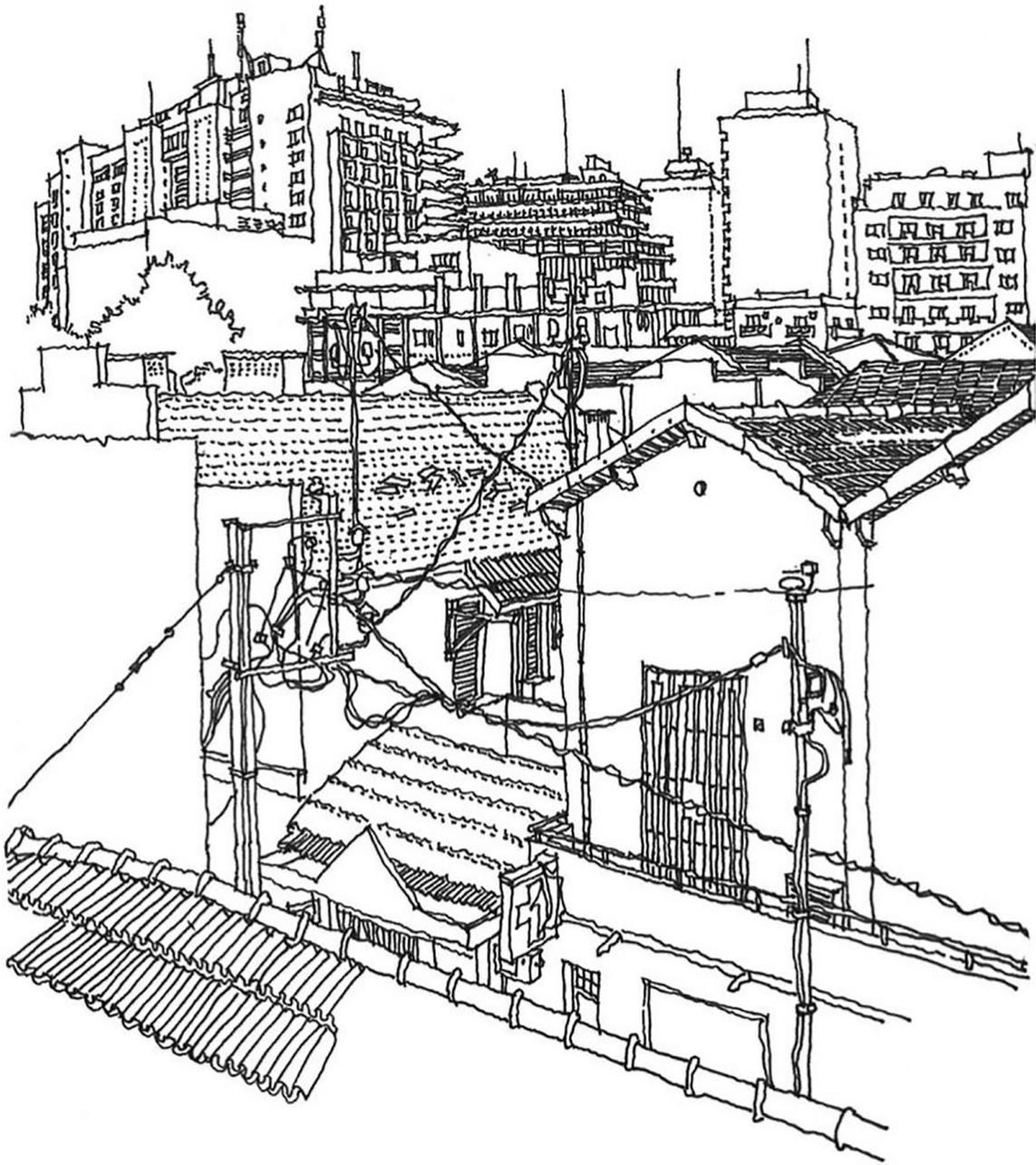
générationnelle des ateliers, le fait d'être ensemble. Nous favorisons aussi une deuxième sorte de transversalité à travers notre volonté de lier les questions disciplinaires avec un rapport au réel. C'est pourquoi les enseignants de Versailles ont des cultures de projet très fortes, très différentes et spécifiques. Dans le cursus, l'hétérogénéité de ces cultures permet d'éprouver des mondes différents pour mieux se construire.

La question de la participation citoyenne. Quelle est votre position ?

L'architecture cherche à prendre en considération la participation citoyenne, elle répond à un état de citoyenneté. Evitons de céder à certains contextes politiques qui laisseraient penser que l'on peut faire la ville sans les architectes, disons l'inverse et affirmons que les architectes sont bien placés parce qu'en altérité avec le monde et les citoyens. Il faut concevoir dans l'altérité, avec et pour les autres.

L'architecture sans architecte c'est une sorte de fantasme, une utopie ?

Non seulement c'est un fantasme mais c'est également une contre utopie extrêmement violente idéologiquement, très caricaturale dans le résultat et dépourvue de souplesse. Un monde sans architecte c'est un monde sans la capacité de penser la complexité et la diversité, or nous sommes tous différents. Notre société est loin d'être parfaite, il faut la regarder en face et voir ce qu'elle porte d'humainement déjà construit. Elle demande qu'on se mobilise pour la transformer. Aux futurs architectes, de la réparer à partir de leurs domaines de compétence. Il me semble



Dakar
9 mai 2016

Dakar, Jean-Christophe Quinton

dangereux de balayer d'un revers de la main toutes celles et ceux qui, avant eux, portés par leurs idéaux ont peu à peu construit cette société. Ce sujet a été beaucoup discuté durant le mouvement étudiant et j'ai essayé pendant cette période de répondre aux questionnements. Surtout, je souhaitais partager l'idée que l'on peut construire une opinion et un engagement au-delà de sa propre émotion.

Vous parlez d'apprentissage par le projet, quelles en seraient les fonctions ?

La fondation des écoles d'architecture avait pour objectif de former à penser correctement le cadre de vie. Fondamentalement, une école d'architecture a donc pour objectif de former les architectes à pouvoir, dans toutes les situations, qu'elles soient territoriales, régionales, urbaines, rurales, produire une pensée sur le cadre de vie. Pour cela, le maître mot, c'est apprendre à faire du projet, à analyser, à problématiser, à rassembler des transversalités et des compétences très différentes puis construire le projet avec les autres en altérité. Vient ensuite le temps où il faut convaincre pour pouvoir construire.

L'école organise cela en laissant une grande place à l'apprentissage de la conception ou en favorisant la transversalité des disciplines. Je tiens à le rappeler la culture de projet, c'est la convergence de trois cultures : la culture de l'altérité, la culture de l'action et la culture disciplinaire. Lorsque vous avez compris cela, vous comprenez comment sont construites les pédagogies et leurs équilibres.

La culture de projet ne se réduit donc pas à un unique dialogue avec son professeur de projet, la culture de projet c'est vivre une culture de l'altérité traversée de multiples transversalités. La première transversalité est avant tout disciplinaire : elle se réalise à travers la sociologie, l'anthropologie, la physique des matériaux, etc. Il existe également une

transversalité générationnelle à travers les ateliers, de même qu'une transversalité institutionnelle : les étudiants sont, non seulement avec cette école, mais avec le ministère de la Culture, l'École du Paysage ou plusieurs autres institutions qui sont là sans qu'ils ne le sachent vraiment. Il y a aussi une transversalité temporelle créée par cet héritage du passé qui forme dans le présent et pousse à imaginer l'avenir. Ensuite, il faut mentionner la transversalité d'échelle : l'architecture est quasiment une des seules disciplines où la pensée croise plusieurs échelles ; celle du territoire, celle de l'usage dans une pièce et même celle de la main. Étudier l'architecture c'est donc bien être au cœur de multiples transversalités que l'école tente de faire découvrir. Analyser, problématiser, décider, arbitrer, parler, rendre compte ses idées, c'est se situer dans le champ de l'action.

Enfin, le troisième point de la culture de projet c'est la discipline architecturale même. Il faut penser en plan, en coupe, penser aux usages, à l'insertion des objets et cela fait la force de ces études. Je pense donc que séparer la discipline, l'altérité et l'action, c'est une erreur fondamentale. La moitié du temps de l'enseignement est consacré à l'apprentissage de la conception architecturale qui se fait par le projet. Les cinquante pourcents restants, sont donnés aux autres disciplines qu'il faut rencontrer et avec lesquelles il faut naviguer. Le plus intéressant c'est quand toutes ces choses fusionnent, deviennent transversales. Donc, le projet occupe la moitié du temps comme le prescrit la loi. Une année comprend 120 ECTS dont 60 doivent obligatoirement être consacrés au projet.

**Vous êtes architecte et dans votre pratique
le dessin est essentiel
quelle est sa place dans ce métier ?**

Personnellement, je considère que tant que je n'ai pas dessiné je suis aveugle. On peut également s'interroger sur les outils qui nous permettent d'arbitrer plus profondément les choses. Pour moi le dessin et la maquette ont des statuts similaires. La maquette, elle vous échappe toujours à un moment donné. Le dessin c'est pareil. Ils permettent d'évaluer ce que l'on fait en se détachant de soi. Ce sont des outils qui

permettent de nous démasquer et de s'auto évaluer. Le dessin a trois façons d'agir. Il permet de voir car dessiner c'est d'une certaine manière briser les aprioris et comprendre la superficialité du regard. Le dessin c'est aussi concevoir. Quand vous êtes dans la conception vous dessinez pour dédramatiser. Le dessin permet de faire des erreurs. Le dessin c'est également « Dessiner son doute », rêver des imaginaires. Avec le dessin vous n'avez de compte à rendre à personne. Le dessin reste un immense réservoir de liberté qui permet de tester des choses pour enfin choisir.

CHIFFRES CLÉS

Campagne d'admission

2957 CANDIDATS SUR PARCOURSUP
2573 VOEUX CONFIRMÉS SOIT 172 DE PLUS
QU'EN 2022

NOMBRE DE CANDIDATS À L'ORAL : 750



140 ENTRÉES EN L1

1238
ÉTUDIANTS



462 Licence
393 Master
31 Doctorat

INTERNATIONAL



38 Mobilités entrantes
83 Mobilités sortantes
3 Mobilités enseignantes



Formation Archi/Ingé 40 INSCRITS
Formation Art, Paysage, Architecture 25 INSCRITS
Master en alternance 32 INSCRITS
Master JHPP 11 INSCRITS
Master AST 4 INSCRITS
HMONP 124 INSCRITS dont 101 EN MSP & 23 EN VAP
Formation Professionnelle Diplômante 53 INSCRITS
AUE 15 INSCRITS : 9 ADMISSIBLES - 6 ADMIS AU CONCOURS
Mastère® TEC XX 6 INSCRITS

49 Accords signés dont
4 nouveaux :

- BRNO UNIVERSITY OF TECHNOLOGY (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)
- POLITECHNIKA KRAKOWSKA (POLOGNE)
- MSA | MÜNSTER SCHOOL OF ARCHITECTURE (ALLEMAGNE)
- UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI CATANIA (ITALIE)

DIPLÔMES



162 DEEA (Diplôme d'études en architecture
Bac+3 valant grade de licence)

163 DEA (Diplôme d'Études d'architecte
Bac+5 valant grade de master)

- PFE FÉVRIER : 92
- PFE JUIN : 71

78 HMONP
21 EN VAP & 57 EN MSP





SP12 © Salem Mostefaoui

1 | ENSEIGNER

L'architecture comme perspective

Si l'année universitaire 2022/2023 a sonné la sortie définitive de la crise sanitaire et de ses conséquences sur l'enseignement et l'organisation de l'école, le mouvement national « ENSA en lutte » porté par toutes les écoles sur le territoire aura marqué le second semestre et bouleversé son déroulement.

De ces échanges et des débats qui se sont tenus pendant cette période de nombreuses propositions ont émergé, des rencontres ont eu lieu, des avancées et des budgets ont été obtenus.

Ces événements ont mis en lumière combien l'enseignement de l'architecture et l'engagement des architectes peuvent constituer autant de pistes pour considérer l'architecture comme l'une des perspectives et des ressources possibles aux défis et aux enjeux du monde qui se dressent devant nous.

1.1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX

Les évènements nationaux du printemps

Du 17 mars au 5 avril comme partout en France les étudiants et les enseignants de l'ÉNSA Versailles se sont mobilisés. A Versailles le mouvement s'est traduit en un débrayage des cours pendant 3 semaines qui a laissé la place à des échanges entre enseignants, étudiants et direction, la mise en place d'ateliers organisés par les étudiants et des AG régulières. Le mouvement ENSA en lutte a produit une liste de revendications dont certaines ont été entendues au niveau ministériel et/ou au niveau local.

Des crédits d'urgence ont été débloqués pour répondre à la précarité étudiante et aux besoins immédiats.

A Versailles les crédits alloués ont fait l'objet d'une discussion ouverte avec les représentants étudiants qui ont arbitré de leur utilisation.

L'utilisation des crédits a permis d'améliorer de manière immédiate les conditions d'études

Offrir une réelle transdisciplinarité

Installation du double diplôme architecte/ingénieur génie civil

La formation Architecte-Ingénieur génie civil, conçue en partenariat avec CY Tech et initiée en 2021-22 a vu la mise en œuvre de sa 2^e année de cursus à la rentrée 2022-23. Sa création et son organisation repose sur une hybridation dès la première année des compétences et des savoirs faire propre aux deux cultures.

Accessible aux bacheliers, par la voie du concours GALAXYSUP - Programme Grande École Ingénieur de CY Tech, cette formation est organisée en 2 cycles de 3 ans et permet aux étudiants d'obtenir les diplômes d'ingénieur en génie civil et d'architecte (Diplôme d'études en architecture et Diplôme d'Etat d'architecte). Cette double compétence donne la maîtrise des outils nécessaires pour diriger toutes les phases de la conception et de la réalisation des ouvrages en fusionnant l'action de création et les contraintes réglementaires, environnementales, techniques ou économiques. Le programme repose sur l'équilibre entre le socle scientifique et technologique (mathématiques, physique, mécanique, matériaux), et les projets architecturaux de conception et de réalisation. Afin d'articuler au mieux ces impératifs, le programme d'enseignement de l'ÉNSA Versailles est adapté au profil scientifique des étudiants et leur assure un encadrement par des enseignants sensibilisés aux questions techniques et scientifiques, tout en privilégiant la mutualisation des enseignements de projet dès la L2.

En 2022-23 ce parcours compte 21 étudiants en 1^{ère} année, et 19 en 2^e année.

L'APA

Une première année art-paysage-architecture

Depuis la rentrée 2020, l'École nationale supérieure d'arts Paris-Cergy, l'École nationale supérieure de paysage et l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles proposent une première année commune aux bachelier.es, afin de leur offrir un enseignement transversal qui ouvre sur leurs diplômes respectifs : le Diplôme National d'Art et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, le Diplôme d'Etat de Paysagiste et le Diplôme d'État d'Architecte. L'enseignement est essentiellement organisé sur le site de l'École nationale supérieure de paysage à Versailles, et propose occasionnellement des cours délocalisés sur sites. La formation combine apports théoriques et mises en situation tandis que l'apprentissage par la conception en ateliers de projet est favorisé. A l'issue du 1^{er} semestre de L1, les étudiant.es décident de

poursuivre leurs études dans l'une ou l'autre école. Les résultats obtenus durant le 2d semestre permettent de conforter ou infirmer ce choix. **349 candidats ont postulé pour la rentrée 2022/2023, et 25 ont été admis. Parmi eux, 11 ont choisi d'intégrer l'ÉNSA Versailles pour leur L2 à la rentrée 2023/2024.**

FOCUS

CYCLE LICENCE

Visible, invisible - une station scientifique en forêt tempérée

•P12

COORDINATION : GUILLAUME RAMILLIEN

Face à la crise écologique et climatique actuelle, l'atelier fonde l'apprentissage du projet d'architecture sur les ressources du milieu considéré et les interdépendances qui le régissent.

À l'ère de la post-prospérité, comment engager la transformation atmosphérique de notre environnement pour satisfaire à notre condition homéotherme ? À travers elle, quel rapport au monde, à l'autre, aux autres vivants et à notre écosystème, construisons-nous ? Plutôt que de participer aux dérèglements, pouvons-nous en tant qu'architectes inventer et contribuer à manifester de nouveaux équilibres ?

Pour explorer ces questions, l'atelier traite de la conception d'un petit édifice situé - une station scientifique, pour 6 chercheurs, installée en forêt tempérée, au bord d'un point d'eau.

Le projet intervient tout à la fois dans le champ du visible - architectonique - et dans celui de l'invisible - atmosphérique.



CYCLE MASTER

Appel de la forêt •P45

COORDINATION : MAGALI PARIS & JEAN-PATRICE CALORI

Paris a été structuré autour de ses bois d'agrément et de ses parcs et jardins sous le Second Empire et se réinvente depuis les années 90 autour de ses forêts urbaines. Le Grand Paris est enveloppé par 4 parcs naturels régionaux, 16 forêts domaniales et 4 forêts régionales. En s'inscrivant dans ce contexte fructueux, on propose d'intervenir dans la forêt (dans son étendue et dans sa verticalité), à ses limites ou « en forme » de forêt.



Exposition des travaux des étudiants du P45 Appel de la forêt

Affirmer notre expertise sur les sujets liés à la transition écologique

Accréditation CGE du TEC XX

Entièrement adossé à des projets réels, en lien étroit avec les acteurs professionnels grâce aux partenariats avec RIVP et Paris Habitat, le mastère spécialisé TEC XX est unique en son genre.

Dans un contexte où, pour le milieu de la construction, la nécessité de se former est de plus en plus manifeste, et répond à un marché économique de plus en plus vaste et encouragé par les politiques publiques le mastère TEC XX offre non seulement une formation théorique et pratique de qualité, mais aussi une insertion dans un réseau d'acteurs professionnels et institutionnels d'envergure, ancrés sur le territoire français.

Destinés à des architectes ou ingénieurs, le programme annuel articule les cours théoriques à leur application pratique sur les sites d'étude. L'encadrement est assuré par des professionnels et des enseignants de l'école, en contrôle continu. Chaque module de formation fait l'objet d'un livret de restitution présentant le diagnostic, les analyses de site, historiques, constructives, des rapports d'analyses reportant les résultats des simulations thermiques et carbone ainsi que des scénarios d'intervention, qui sont discutés lors d'un copilotage de présentation aux bailleurs sociaux propriétaires des bâtiments étudiés.

C'est la reconnaissance de l'originalité et de la qualité de ce projet qui a permis à TEC XX de se voir décerner le label « Mastère spécialisé » par la Conférence des Grandes écoles, pour les années 2023-2024 et 2024-2025

1.2 ADAPTER LES PROGRAMMES

La prise en compte des enjeux se joue également dans l'organisation de l'enseignement et la construction d'une réponse adaptée à des questions depuis longtemps soulevées dans les instances (CPS et CFVE) : question de la charrette, rythme et charge de travail, évolution des contenus des enseignements de licence, modalités d'évaluation ...

Repenser le rythme de Licence

Dans ce contexte, une refonte des maquettes pédagogiques a été mise à l'étude tout au long de l'année 2022-2023, puis validée par le CPS le 31 mai 2023. Les nouvelles maquettes conçues et développées par le département des études et de la recherche prennent en compte les conclusions du groupe de travail licence, initié au sein du CPS et coordonné par Nicolas Karmochkine et Raphaëlle Hondelatte, ainsi que le plan santé étudiant déployé par le ministère de la Culture. De même, elles rendent compte d'une mise en conformité avec l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture et permettent de réajuster les volumes horaires et d'introduire une plus grande régularité.

Ainsi, le nombre d'heures d'enseignement en licence a été diminué de 120 heures quand il a augmenté de plus de 300 heures en master. Les coefficients et les ECTS ont été rééquilibrés dans un souci d'harmonisation et afin de donner une plus grande place aux disciplines associées. Désormais, chaque projet long d'architecture de licence équivaut à 10 ECTS, soit une moyenne par semaine de 14 heures de travail personnel étudiant pour 6 heures encadrées. Un ECTS libre a, en outre, été introduit dans chaque année des deux cycles afin de valoriser l'engagement étudiant.

Chaque année de licence débutera par ailleurs par un studio de projet, permettant ainsi de dégager en janvier un véritable inter semestre dédié aux stages. Une formation aux logiciels et outils numériques est également désormais proposée aux étudiants en licence.

Le déploiement de ces nouvelles maquettes est prévu de façon progressive à partir de septembre 2023.

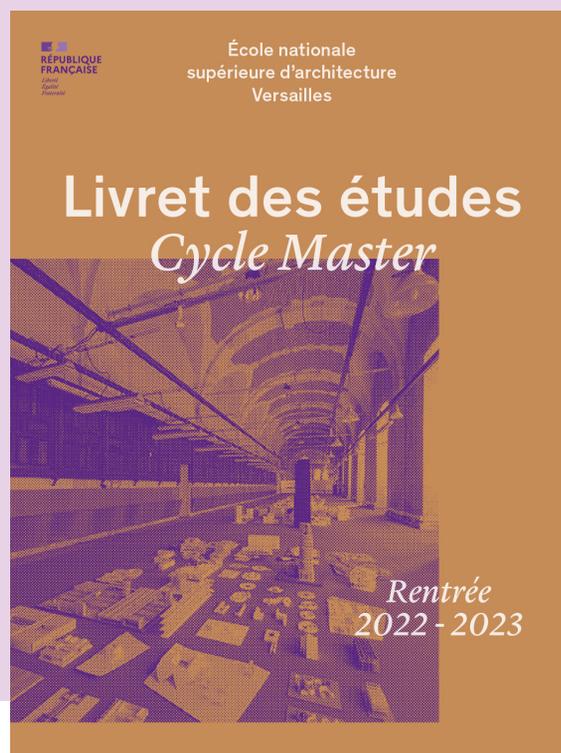
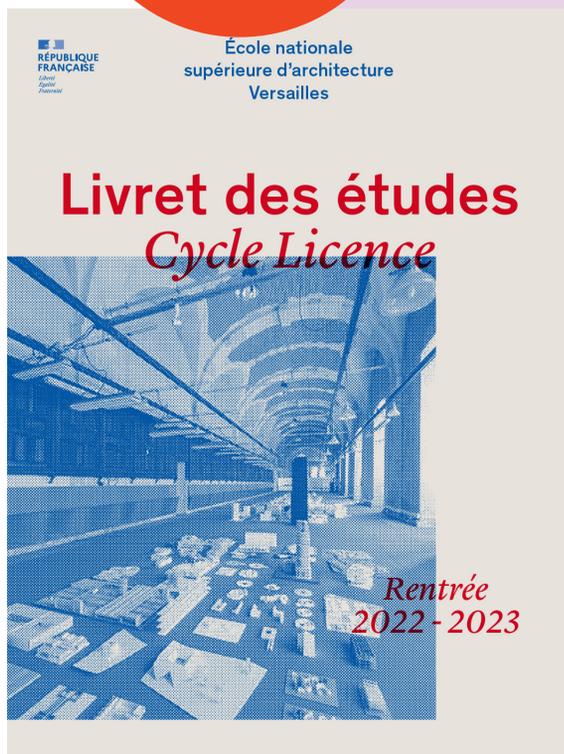
Équilibrer l'évaluation

Enfin, la mise en place du contrôle continu s'impose désormais à tous les enseignements de l'école. Ce dispositif qui permet un suivi plus complet des étudiants et de leur parcours d'étude, vient compléter efficacement les dispositifs d'évaluation existants.

FOCUS

LE LIVRET DES ÉTUDES CYCLE LICENCE & CYCLE MASTER

Un livret des études a été conçu. Décomposé en deux volumes (Licence / Master), il rassemble l'ensemble des fiches pédagogiques des enseignements dispensés, spécifie les volumes horaires, les ECTS, les modes et critères d'évaluation ainsi que les compétences à atteindre.



1.3 INTERNATIONAL

L'année 2022-23 a été marquée par un regain des mobilités et des relations internationales au sortir de la crise sanitaire.

Les flux

38 étudiants en mobilité entrante, dont 23 en provenance de pays non européens (Thaïlande, Brésil, Maroc) ont été accueillis.

En retour, et à la suite d'une session de sélection organisée en janvier, 83 étudiants de l'ÉNSA Versailles inscrit.es en première année de Master ont pu partir en mobilité à l'étranger, dont 30 hors d'Europe (Argentine, Brésil, Etats-Unis, Thaïlande, Maroc).

Les accords

Faisant suite aux démarches entreprises pour développer de nouveaux partenariats, 4 nouveaux accords ont pu être signés avec :

- Brno University of Technology (République Tchèque)
- Politechnika Krakowska (Pologne)
- MSA | Münster School of Architecture (Allemagne)
- Università degli studi di Catania (Italie)

Ils viennent enrichir l'offre de destinations proposée aux étudiants de l'ÉNSA Versailles.

Les appels à projets

Grâce à l'obtention par le service international d'un financement de 5000€ dans le cadre de l'appel à projet du ministère de la Culture en 2022,

l'élaboration d'une plaquette promotionnelle de l'école en anglais à l'attention de nos partenaires et futurs partenaires a pu être élaborée en 2022-2023.

L'évolution du double master international

Conçu par Ingrid Taillandier, Emilie Gascon et Matthias Armengaud, ce master proposera des workshops en commun avec des départements d'urbanisme d'universités étrangères, des stages à l'international et en laboratoire de recherche pour celles et ceux qui souhaiteraient proposer un PFE mention recherche. A terme, le master international proposera des partenariats avec plusieurs institutions à travers le monde.

Erasmus days

L'Erasmus Days, organisé le 13 octobre 2022 a réuni une quarantaine d'étudiants sortants, 8 enseignants référents pour les destinations internationales et de nombreux étudiants de L3 intéressés par une future mobilité. Cet événement permet aux étudiants de retour de mobilité de partager leur expérience.



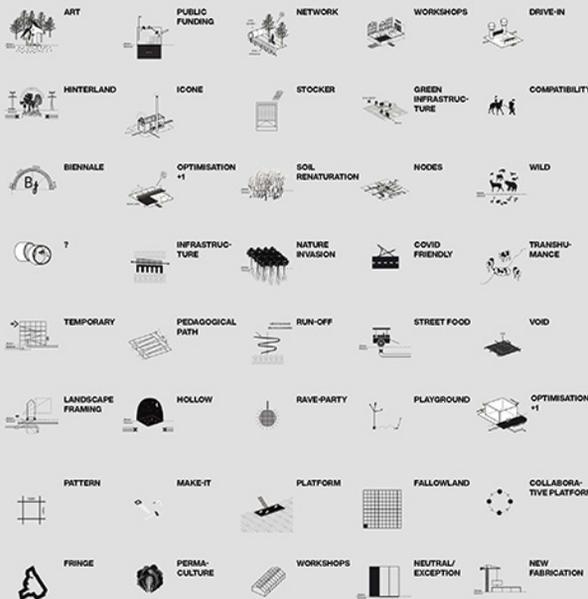
MASTER INTERNATIONAL LE MIV-TTT

TOWARDS TERRITORIAL TRANSITION



École nationale
supérieure d'architecture
Versailles

International Master Toward Territorial Transition



miv_TTT

Ce master international permet aux étudiant.es d'appréhender les problèmes environnementaux et climatiques actuels et futurs et leur donne les outils pour réinventer les conditions de nouveaux territoires hybrides où la nature, les villes et le progrès ne seront plus en conflit. Il se concentre sur les thèmes de la métropolisation et de l'écologie urbaine, deux axes de recherche et de conception de l'ÉNSA Versailles.

Ce master international accueillera des étudiant.es d'horizons divers et leur offrira de grandes opportunités de mobilités et de diplômes.

Le cursus se déroulera sur deux ou trois ans :

- la première année à Versailles,
- la deuxième à l'étranger (une année complète ou un semestre selon les cas),
- la troisième année à Versailles pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études avec une mention recherche (PFE mention recherche).

1.4 ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Proposer la formation via l'alternance - Master en alternance

Pour répondre aux enjeux de professionnalisation et soutenir les étudiants dans le financement de leurs études, l'école s'est dotée en 2021-2022 d'un master en alternance en partenariat avec le CFA Supalia.

Le parcours pédagogique se déploie sur trois années scolaires et suit le programme général des enseignements de 2^e cycle. Ainsi, la formation de chaque étudiant articule une pratique professionnelle, encadrée par un maître d'apprentissage architecte, avec les enseignements dispensés à l'école (parcours de recherche/mémoire, cours magistraux, 3 projets longs P45).

Cette temporalité adaptée (parcours en 3 ans au lieu de 2) permet aux étudiants d'acquérir l'ensemble des compétences attendues du Master et de travailler 3 jours par semaine en entreprise, durant le temps pédagogique et à temps plein durant les vacances scolaires.

L'année 2021-2022 avait accueilli 14 étudiants en 1^{re} année, qui ont tous réussi à poursuivre dans cette voie exigeante et ont été admis à poursuivre en 2^e année. 17 étudiants ont rejoint le M1 en alternance à la rentrée 2022-2023.

Pépité

L'ÉNSA Versailles est membre du réseau national PEPITE. A travers CY Entreprendre elle propose à ses étudiants et diplômés de rejoindre le réseau. Sur demande les étudiants porteurs d'un projet professionnel peuvent ainsi accéder soit au statut

d'étudiant entrepreneur, soit intégrer un incubateur qui leur permettra de développer leur projet entrepreneurial.

En 2022/2023 2 étudiants de l'ÉNSA Versailles sont inscrits au programme Pepite.

L'ÉNSA Versailles participe aux jurys des comités d'engagement pour l'obtention du Statut National Etudiant Entrepreneur et compte parmi les 32 partenaires et collaborateurs bénévoles, sans qui ces comités ne pourraient avoir lieu. 89 étudiants entrepreneurs ont été sélectionnés en 2022 sur les 125 candidatures présentées.

Observatoire des diplômés

Préambule et contexte de l'étude

Pour la première fois, l'ÉNSA Versailles a réalisé son observatoire des débouchés en s'appuyant sur les outils mis à sa disposition par la Conférence des Grandes Écoles. L'enquête a donc été réalisée avec le logiciel sphinx online en se basant sur un questionnaire « type » mis en place par la CGE.

Ce questionnaire a ensuite été complété par des questions additionnelles pensées en collaboration avec d'autres ÉNSA (Paris-Est, Montpellier et Lyon), pour s'adapter au mieux aux profils de nos alumni et de leurs situations professionnelles.

Afin de répondre aux demandes de la Conférence des Grandes Écoles, notre première enquête s'est intéressée à la situation des promotions 2020, 2021 et 2022. Les résultats présentés dans cet observatoire concernent ces trois promotions confondues.

Le questionnaire a été envoyé le 27 janvier aux 369 architectes diplômés d'État (ADE) de l'ÉNSA Versailles sur la période 2020, 2021 et 2022. Parmi ces diplômés, 120 d'entre eux se sont exprimés dans cette enquête : soit un taux de réponse de près de 33%.



PFE Juin 2023 - Oltion Cuni © Pierre-Louis Mabire



Workshop - Visible, Invisible © Salem Moustafaoui

Données socio-démographiques des répondants

Dans les questionnaires exploitables, l'étude montre en premier lieu que ce sont majoritairement les femmes qui ont répondu puisqu'elles représentent 59% des questionnaires exploitables reçus.

88% des répondants ont indiqué être en activité professionnelle et 7% en recherche d'emploi. Les répondants restants effectuent du volontariat, poursuivent leur formation ou sont dans une autre situation. Parmi eux, 17 % ont créé ou repris une entreprise. La répartition hommes femmes est homogène sur ces indicateurs.

Délai d'accès au premier emploi, situation et activité professionnelle actuelle

Pour 55% des répondants, le premier emploi a été trouvé durant la durée de leur cursus ou dans les deux mois suivant l'obtention du diplôme d'architecte DE. Seules 3,5% des personnes interrogées indiquent avoir mis plus de 6 mois avant d'accéder à leur premier emploi. Parmi elles, environ 30% ont refusé des offres.

Sur les 88% de diplômés ayant indiqué avoir une activité professionnelle, 86% occupent une activité salariée. Les 14% restants sont indépendants. Les indépendants se divisent avec 25% de chefs d'entreprise et près de 60% d'autoentrepreneurs.

Pour les 7% en recherche d'emploi, ils estiment majoritairement que le manque d'expérience est le principal frein à l'emploi (57%). Viennent ensuite le manque de mobilité géographique et le manque d'offres à égalité (43%).

Pour ceux dont l'activité est salariée, le cheminement vers l'emploi s'est opéré à 33% via des candidatures spontanées et 13% via des sites spécialisés. A noter l'importance du réseau, puisqu'ils sont 12 % à avoir obtenu leur emploi après un stage de fin d'études et plus de 10% via leurs relations personnelles.

Globalement, lorsque l'on interroge les anciens étudiants sur les leviers actionnés dans leur recherche d'emploi, la candidature spontanée arrive en tête puisque 60% du panel affirme l'avoir utilisée. Suivent les relations personnelles pour 36%, les réseaux sociaux pour 32%, les sites spécialisés 21%.

Pour ce qui est des critères de choix de l'emploi, nos étudiants privilégient à 66% le poste proposé. Les missions viennent ensuite. La situation géographique est un critère important pour 54% ; Puis à égalité pour 42%, les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise et le secteur d'activité de celle-ci. Ensuite à des degrés moindre et dans l'ordre l'adéquation avec un projet professionnel, le montant du salaire proposé, la politique globale de relations humaines dans l'entreprise, la notoriété de l'entreprise, la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)...

Ils sont 91% à estimer que leur emploi est en adéquation avec leur formation, mais seulement 65% d'entre-deux estiment que leur poste est cohérent avec leur niveau de qualification.

Les retours concernant la satisfaction des anciens étudiants avec le poste qu'ils occupent est très satisfaisant puisqu'ils sont 83% à s'estimer satisfaits ou très satisfaites de leur emploi et seuls 12% disent chercher un autre emploi.

Sur une échelle de 1 à 5, ils notent leur satisfaction globale à 4,1. Les salaires obtiennent la note la plus faible des différents items avec un score de seulement 3,2. Par ailleurs, l'écart est notable entre la note donnée par les hommes (3,5) et les femmes (2,9), visiblement moins satisfaites de leurs salaires.

Statut d'exercice de l'activité principale

Nos anciens étudiants salariés occupent principalement des postes en cdi (72% de l'échantillon). A noter que sur ce point, on note des disparités en fonction du sexe du répondant. Ainsi, les femmes sont majoritairement en CDI 79.5% tandis que ce chiffre baisse pour les hommes à 62.1 %.

Concernant les 27.9% de personnes en CDD, elles disposent en moyenne de contrats d'environ 9 mois.

Le premier emploi est majoritairement occupé dans des entreprises de moins de 10 salariés (40.5 %). Viennent ensuite les entreprises de moins de 50 salariés à 19% puis celle de 10 à 19 salariés à 16%. Globalement, ils ne disposent pas de responsabilités hiérarchiques, ne disposent ni de budgets ni d'équipes, mais ont la gestion d'un projet à 73%.

Ils sont 90% à occuper des emplois dans le secteur privé, 8% à exercer dans le public et seulement une personne a indiqué travailler pour une association ou une ONG.

Dans la continuité de leur formation, **ils sont 85% à exercer des fonctions dans les domaines de l'architecture, de la construction et du BTP. 5% d'entre eux exercent dans un bureau d'étude ou des sociétés d'ingénierie.**

Le revenu moyen brut s'élève environ à 32.500 euros annuels, et l'on ne note pas de disparités notables entre les salaires perçus en fonction du sexe. A l'inverse, un écart de salaire important apparaît en fonction du lieu où le travail est exercé. En se basant sur la médiane, **il apparaît que les salaires sont plus élevés de 1000 euros annuels pour les travailleurs d'Île-de-France, par rapport aux salariés de province.**

Pour la grande majorité de nos anciens étudiants, le premier emploi se situe en France – 94% pour les hommes et 87% pour les femmes. Les personnes restantes se répartissent à 3,5% dans l'Union Européenne et 7% hors UE.

Pour celles et ceux exerçant en France, c'est une immense majorité de 82% qui travaille en Île-de-France et 6% en Provence-Alpes-Côte d'Azur, deuxième région citée. Pour les personnes travaillant à l'étranger, on note une répartition aux quatre coins du globe : Autriche, Corée, États-Unis, Japon, Luxembourg, Mexique, Monaco, Pays-Bas, Suisse...

Poursuites des études

Dans l'échantillon qui a accepté de participer à cette enquête, aucun ancien étudiant n'a déclaré avoir entamé une thèse. Ce n'est pas le cas de la poursuite des formations, **3% des personnes interrogées ont entamées un Master ou un MSc de la CGE - Master of Science. La principale motivation de ces diplômés est d'acquérir une double compétence.**

On note que dans l'échantillon interrogé, **25% des architectes DE ont déjà obtenu leur HMONP, à l'ÉNSA Versailles pour environ 60% d'entre eux.**

Avis global sur la formation dispensée par l'ÉNSA Versailles

L'avis de nos anciens étudiants au sujet de la formation proposée par l'ÉNSA Versailles est très majoritairement positif. **Ils sont 80% à s'estimer très satisfaits ou satisfaits de leur apprentissage.**

Si les étudiants déclarent utiliser à 75% Autocad dans leur vie professionnelle, ils semblent déplorer des manques dans la formation reçue sur ce logiciel. Les logiciels Archicad, Rhino et Revit suivent dans ce classement des logiciels les plus utilisés par nos étudiants en agence.

Au registre des commentaires sur la formation, on notera la satisfaction de 80% des personnes interrogées. Certain semblent déplorer comme cela avait déjà été pointé dans nos études précédentes une certaine « déconnexion » de la formation avec les réalités du terrain.

L'accompagnement de l'école vers la recherche d'emploi est à l'inverse peu concluante, puisqu'ils sont 85% à juger inutile ou peu utile l'accompagnement de l'école vers l'emploi et/ou dans leurs projets professionnels.

Conclusion

Comme chaque année, il est difficile de mobiliser les anciens étudiants pour participer à cet observatoire des débouchés. Néanmoins, l'enquête menée sur les trois promotions 2020, 2021, 2022 nous permet d'obtenir une vision plus globale de l'insertion professionnelle des étudiants de l'ÉNSA Versailles. Avec un taux d'insertion professionnelle frôlant les 90 % et un taux de satisfaction de plus 80 % sur la qualité de la formation le bilan de cet observatoire est cette année.

HMONP

Nombre d'inscrits en HMONP pour l'année scolaire 2022/2023

- MSP : 101
- VAP : 23

Préparation au concours AUE 2022/2023

- 15 inscrits
- 9 admissibles
- 6 admis

En 2022/2023, une nouvelle coordinatrice et deux nouveaux coordinateurs ont pris la direction de la préparation au concours d'Architecte Urbaniste de l'Etat.

- Julie Benoit, Adjointe au chef de service - UDHL75/SHRU - Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Ile-de-France
- Matthieu Bourez, architecte des Bâtiments de France - adjoint à la cheffe de l'UDAP des Yvelines - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Yvelines
- David Morisset, Architecte des bâtiments de France - Chef de l'UDAP 47 - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Lot-et-Garonne - Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine

Ce changement a été l'occasion de revoir le programme de la préparation et d'y introduire un certain nombre d'améliorations qui se poursuivent.





PFE Juin 2023 - Adrien Duverger de Cuy & Adrien Le Roux © Pierre-Louis Mabire

2 | RECHERCHE

Renouveler les problématiques à l'aune de nouveaux paradigmes

L'ensemble des thèses comme les séminaires doctoraux témoignent d'un engagement important de la recherche sur les questions sociétales les plus actuelles. Les chercheuses et les chercheurs sont mis au défi de saisir le monde et de proposer, comme solutions, de nouveaux modes de pensées.

L'importance de se saisir de l'architecture comme modes et outils opératoires pour élaborer de nouveaux concepts, imaginer des solutions créatives et des innovations, traduit l'importance de la recherche dans le renouvellement des problématiques à l'aune de nouveaux paradigmes.

2.1 LE LABORATOIRE

Cette vivacité se traduit concrètement, pour la deuxième année consécutive, par l'inscription d'un nombre très important de doctorants, que ce soit dans les écoles doctorales de Cergy-Paris et de Paris-Saclay. On compte huit nouveaux doctorants au LéaV à la rentrée 2022-2023 (dont deux avec un contrat doctoral et un avec une bourse CIFRE), dans la continuité de la précédente année universitaire 2021-2022 qui avait été aussi fructueuse en termes de nouvelles inscriptions en doctorat. La vivacité de l'activité doctorale se manifeste, par ailleurs, par l'organisation de deux séminaires doctoraux parallèles (rattachés respectivement aux écoles doctorales de CY Cergy-Paris ou de Paris-Saclay) pilotés par les enseignants-chercheurs et les chercheurs de l'ENSA Versailles titulaires d'une HDR. Ces séminaires permettent l'organisation de journées de débats autour des sujets de thèse des doctorants avec des personnalités extérieures invitées (CY Cergy-Paris), l'organisation de journées d'études par les doctorants eux-mêmes afin de leur permettre de renforcer leur réseau professionnel (Paris-Saclay), enfin le croisement annuel des deux séminaires doctoraux lors d'une journée de partage des connaissances et des méthodologies de recherche.

L'activité de recherches menée par les enseignants-chercheurs connaît également une dynamique d'engagement dans l'organisation de manifestations scientifiques (colloques, séminaires) et de réponses aux appels d'offre des partenaires universitaires les plus proches (ministère de la Culture, Fondation des Sciences du Patrimoine, universités de CY Cergy-Paris et de Paris-Saclay) qui ont permis de co-financer plusieurs actions : aide au déplacement pour les recherches de terrain, aide à l'organisation de colloques et au financement de publications.

Enfin, la production scientifique se traduit par la publication de quatre ouvrages en quelques mois seulement, l'organisation pour la première fois d'une Summerschool adossée à une recherche doctorale, et l'accueil d'une doctorante en résidence.

Membres titulaires

- 36 dont 23 titulaires d'un doctorat et 5 d'une HDR

Membres associés

- 23

Doctorants

- 31

Nouveaux membres du LéaV

- Magali Paris, MCF ÉNSA Versailles : membre titulaire
- Martin Minost, chargé de cours à l'ÉNSA Versailles : membre associé

2.2 FORMATION DOCTORALE

Chiffres

31 doctorants au 31 décembre 2022 (Cy Cergy Paris Université et Université Paris-Saclay).

- 15 à l'Université Paris-Saclay
- 16 à Cy Cergy Paris Université, dont 12 en doctorat par le projet (EUR Humanités, Création et Patrimoine)
- 1 abandon de thèse : Nicolas Dorval-Bory (dir. Stacher). Pas de réinscription en 2022-2023 après une année de césure en 2021-2022.

Soutenances

- Marina Khémis, doctorante LéaV, université de Paris-Saclay, 6 avril 2023 (dir : Annalisa Viati Navone / Co-enc : Anne Lefebvre, ENS Saclay et Nathalie Simonnot, LéaV).

Nouveaux doctorants

*EUR « Humanités, création, patrimoine »,
CY Cergy Paris Université*

- Alessandro Livraghi : « *Architecture des Commons: une nouvelle proxémique biorégionale*

pour l'Ile-de-France en 2050 » (dir. G. Pierluisi / co-encad : F. Bonnet - **Contrat doctoral EUR**)

- Marta Lorenzi : « *La façade urbaine comme «dispositif relationnel»*. *Spatialité et enjeux environnementaux entre masse et profondeur* » (dir. G. Pierluisi / co-encad : C. Zucchi)
- Aïda Tavakoli : « *De l'infrastructure technique à l'architecture de l'eau. Vers une gestion du bassin versant du Sefidrud, Bandar-e Anzali, province du Gilan, Iran* » (dir. S. Stacher / co-encad : B. Azimi) - **Contrat doctoral EUR**

Hors EUR,
CY Cergy Paris Université

- Eva Madec : « *La construction hors site sous le prisme des impacts environnementaux* », en lien avec le projet de recherche en cours avec I3F (dir. G. Pierluisi / co-encad : S. Berthier) - **Contrat CIFRE avec I3F**

Université Paris-Saclay

- Paulina Drozd : « *Genius loci exotérique et dynamique* » (dir. E. Chauvier)
- Souhaib Mebarki : « *Immigration et espace public urbain. Le cas de la communauté algérienne de la Goutte d'Or* » (dir. E. Chauvier / co-encad. M. Santini)
- Quentin Rabu : « *Les représentations de l'architecture sur les étiquettes de bouteilles de vin. L'architecture comme référent visuel du patrimoine viticole du XVII^e siècle à nos jours* » (dir. N. Simonnot et E. Monin)
- Florence Tajan : « *Les intérieurs des préfectures (1964-1974). Quel est le rôle de la matérialité dans la définition d'une nouvelle esthétique en France ?* » (dir. AL Viati Navone / co-encad : F. Malservisi et A. Markovics).

Séminaires doctoraux du LéaV

- Séminaire croisé annuel du LéaV (Cy Cergy Paris Universités et Université Paris-Saclay) 14 juin 2023
Dir : Éric Chauvier, Gabriele Pierluisi, Nathalie

Simonnot, Susanne Stacher, Annalisa Viati Navone

Avec les participations de l'ensemble des doctorants du LéaV.

- Séminaire de l'ED 628, CY Cergy Paris Université
Dir : Gabriele Pierluisi, Susanne Stacher
Séminaire mutualisé avec le séminaire de Paolo Amaldi (ENSA Val-de-Seine)
→Présentation des travaux de recherche des doctorants
→Présentation sous forme d'exposition des doctorants par le projet.
22 septembre 2022, ÉNSA Versailles, salle E229 et couloir du LéaV
Exposants : Elisabeth Lemercier et Marie-Hélène Fabre-Faustino
- Séminaire de l'ED 629, Université Paris-Saclay
Dir : Éric Chauvier, Nathalie Simonnot, Annalisa Viati Navone
Journées d'études organisées par les doctorants :
→ « *Le voyage de l'architecte* »
5 décembre 2022, ÉNSA Versailles
Intervenants : Alain Bonnet (université de Bourgogne), Marilena Kourniati (ENSA La Villette)
Coordination : Maïté Richou-Huyghe (doctorante LéaV)

→ « *Entre images et objets, le paysage réfléchi. Les tables d'orientation du Touring Club de France* »
15 février 2023, ÉNSA Versailles
Intervenants : Andrea Urlberger et Sonia Keravel
Coordination : Rachel Floch (doctorante LéaV)

→ « *Autour du genius loci* »
24 mai 2023, ÉNSA Versailles
Intervenants : Magali Paris (LéaV) et Pascal Amphoux
Coordination : Paulina Drozd (doctorante LéaV)

2.3

FINANCEMENTS OBTENUS SUR APPELS D'OFFRE

Ministère de la Culture

3 mois de vacances recherche obtenues pour Romain Iliou, chercheur associé sur le projet de recherche « Spazidentita », LéaV (contrat LéaV/ÉNSA Versailles, 1^{er} sept au 1^{er} décembre 2022).

Coordination : Annalisa Viati Navone et Franca Malservisi.

Aide à la valorisation et à la diffusion des productions scientifiques des ENSA, BRAUP, ministère de la Culture :

- Publication de l'ouvrage issu de l'HDR de Susanne Stacher : « *Architecture en temps de crise* » : 3 000 €
- Journées d'études « *Intervenir dans les jardins historiques, leçons et défis* » (8 et 9 juin 2023) : 3 000 €

Graduate School HSP Université Paris-Saclay

Colloque « *Gares, bâtiments et infrastructures ferroviaires entre modernité(s) et identité(s) territoriale(s) en France et Italie : 1918 - 1945* », 17-18 novembre 2023 (dir. Annalisa Viati Navone) 3 000 €

Journées d'études « *Transferts / Interférences* » : « *Tisser des histoires transnationales depuis la France : acteurs et réseaux en architecture (XIX^e et XX^e siècles)* », 31 mars-1^{er} avril 2024 (dir. Marianela Porraz Castillo) : 2 000 €

Maïté Richou-Huyghe, aide au déplacement pour travaux de thèse sur le terrain, 24-26 mars 2023 (Nantes) : 229 €

EUR CY Cergy Paris Université

Aide à la mobilité internationale 2022-2023

- Salomé Wackernagel, LéaV, pour une mobilité internationale en Espagne de 96 jours (1 800 €)
- Ophélie Dozat, LéaV, pour son enquête de terrain au Japon (1 000 €, à titre exceptionnel).
- Ayse Aydogan, LéaV, pour une mobilité internationale en Turquie (2 700€) : attribuée par la Commission du Collège doctoral et post-doctoral de CY Cergy Paris Université.

Fondation des sciences du patrimoine

Le projet ARTCIM « *L'art du faux : caractérisation et restauration des rocailles et décors en faix bois ciment du XIX^e au XXI^e siècles* » - coordonné par le LRMH, en partenariat avec le LéaV, est lauréat de l'appel à projet 2023 de la FSP. Équipe : Myriam Bouichou (LRMH, responsable), Paola Scaramuzza et Stéphanie de Courtois (LéaV)

2.4 SUMMERSCHOOL

En lien avec le doctorat par le projet

Summerschool Rurapolis : Workshop d'auto-construction en terre crue.

1^{er} - 9 septembre 2022, Pampelune (Espagne)
Organisation : Salomé Wackernagel, doctorante LéaV.

1^{er} - 9 septembre 2022, Navarre (Espagne).



Workshop Rurapolis 2022© Gorka Beunza

2.5 MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

Journée de la recherche

« Les fruits de la recherche »
10 novembre 2022 (reportée au 5 janvier 2023),
ÉNSA Versailles.

Intervenants : les enseignants-chercheurs de
l'ÉNSA Versailles et les membres du LéaV.

Coordination : Roberta Borghi (LéaV) et Magali
Paris (LéaV).

Colloques, journées d'études et séminaires

« Dans les pas de Frederick Law Olmsted »
Journée d'études, 9 novembre 2022, ENSP
Versailles.

Intervenants : Catherine Maumi, Beatriz Fernandez, Stéphanie de Courtois (LéaV), Sonja Dümpelmann, Jan Woudstra, Corinne Jaquand, et des intervenants pour la table ronde.
Coordination : Adrien Fourès et Béatrice Julien-Labruyère (Fédération française de paysage), Catherine Maumi (ÉNSA La Villette), Alexis Pernet et Chiara Santini (ENSP Versailles), Stéphanie de Courtois (LéaV, ÉNSA Versailles).

« Restaurer les bétons - Enjeux méthodologiques autour des pratiques professionnelles et des problématiques de recherche »

4^e édition du colloque international,
12/13 décembre 2022, ÉNSA Versailles et
Université de Science et Technologie du Zhejiang
(Chine).

Organisé avec le soutien de la Fondation des
Sciences du Patrimoine.

Intervenants : Myriam Bouichou, Riin Alatalu, Xiaolong Yang, YunYun Tong, Bruno Fiorio, Jean Ducasse-Lapeyrusse, Véronique Bouteiller, Elisabeth Marie-Victoire, Annalisa Viati Navone (LéaV), Federica Ribera, Paola Scaramuzza (LéaV), Greta Bruschi, Bénédicte Gandini, Andrea Kindinis, Qiannan Wang, Antoine Bruguerolle, Teresa Ferreira, François BoYon, Claudia Devaux.
Coordination : Paola Scaramuzza (LéaV, ÉNSA Versailles) et Elisabeth Marie-Victoire (LRMH)

« Gares et infrastructures ferroviaires, 1918-1945 »
Journée d'étude, 10 mars 2023, AREP, Paris.

Dans le cadre du projet de recherche
SPAZIdentità, coordonné pour le LéaV par
Annalisa Viati Navone et Franca Malservisi.

« Habiter en claustrophile. Fabrique, pratique et critique de l'intérieur »

Cycle de quatre conférences dont les deux
premières ont eu lieu les 7 mars et 23 juin 2023.
Organisation : Annalisa Viati Navone (LéaV, ÉNSA
Versailles), en partenariat avec Alexis Markovics
(LéaV, école Camondo) et Claire Hoffmann
(Centre culturel suisse).

2.6 PRINCIPALES PUBLICATIONS

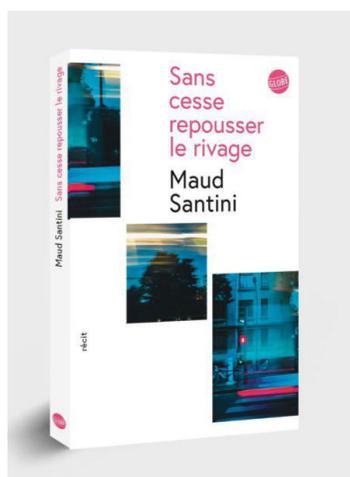
Ouvrages uniquement

Catherine Bruant, Chantal Callais, Guy Lambert (dir.), *Les architectes et la fonction publique*, Rennes, PUR, octobre 2022. ISBN 978-2753586246

David Malaud, *L'architecte joueur, ou le saisissement du monde*, collection Projet & Théorie, Éditions Infolio, juin 2023, 400 p. ISBN 9782889680269

Frank Rambert, *Aux dires de l'obscur. Sur la théorie en architecture*, Éditions 205, 9 février 2023, 144 p. ISBN 978-2-919380-61-9

Maud Santini, *Sans cesse repousser le rivage*, éditions Globe, février 2023, 160 p. ISBN 978-2-38361-175-2



2.7 RÉSIDENCES

Ophélie Dozat

- 2022-2023. Lauréate Résidence « Architecture et paysage », Académie des Beaux-Arts, Paris. Période : février-juin 2023

<https://www.academiedesbeauxarts.fr/sites/default/files/inline-files/dossier-de-presse-residences-academie-des-beaux-arts-cite-internationale-des-arts-2022-2023.pdf>

2.8 STAGIAIRES DE RECHERCHE

Andréa Matioli, 9 septembre 2022/9 mars 2023

Missions au LéaV :

- Découvrir la méthodologie de l'anthropologie urbaine en observant deux doctorants du LéaV en situation d'enquête ;
- Découvrir le métier de chercheur par des entretiens avec des chercheurs du LéaV ;
- Découvrir la culture de la recherche en immersion dans des événements du LéaV (séminaires doctoraux, une journée recherche, etc.).
- Encadrement : Éric Chauvier

Maximilien Gilardeau, 15 mai - 13 juin 2023

Missions au LéaV :

- Observation des pratiques de recherche au sein du laboratoire.
- Contribution à l'alimentation de la collection HAL du LéaV par la saisie des bibliographies de ses enseignants-chercheurs, dans une démarche de participation aux enjeux de la science ouverte.
- Encadrement : Nathalie Simonnot

CHIFFRES CLÉS

36 ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
TITULAIRES DONT 23 TITULAIRES D'UN
DOCTORAT ET 5 D'UNE HDR



31 DOCTORANTS



CONTRATS DOCTORAUX
CY Cergy Paris Université

EUR

ALESSANDRO LIVRAGHI / *contrat doctoral EUR*

AÏDA TAVAKOLI / *contrat doctoral EUR*

Hors EUR

EVA MADEC / *contrat CIFRE avec I3F*

15 DOCTORANTS
UNIVERSITÉ PARIS
SACLAY

16 DOCTORANTS CY CERGY
PARIS UNIVERSITÉ DONT **12**
EN DOCTORAT PAR LE PROJET



Workshop Intelligent fabrication T32 «A Haystack Pavillon» - 2023

3 | VIVRE LE CAMPUS

3.1 GOUVERNANCE

Conseil d'administration

CA du 15.12.22

Les membres des 3 collèges élus ont été renouvelés par voie d'élections le 1^{er} décembre 2022. Les enseignants-chercheurs, Ats et étudiants nouvellement élus se sont réunis le 15 décembre 2022, avec les personnalités extérieures, pour désigner, sur proposition du directeur, les personnalités qualifiées pour compléter la composition du Conseil d'administration qui sont Stéphane de Faÿ, directeur général de Grand Paris Aménagement ainsi que Alexandre Labasse, directeur de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) ; Sylvie Pommier, vice-présidente adjointe en charge du doctorat et vice-présidente recherche et valorisation à l'Université de Paris-Saclay ; Daniel Schneider, directeur de la construction à la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP) dont le mandat a été reconduit pour 4 ans.

CA du 17.01.23

Le CA s'est réuni au complet pour élire son président Alexandre Labasse qui a été reconduit dans ses fonctions.

Mobilisation du CPS lors du mouvement étudiant du printemps

Les instances et particulièrement le CPS et ses membres ont été largement sollicités lors des semaines de mobilisation des étudiants. A la fois lieu du débat, de la représentation et de la prise de décision il était légitime qu'une partie de la contestation et de ses actions se déroulent dans ces instances. 3 CPS extraordinaires ont été convoqués durant les semaines de débrayage qui ont permis de faire vivre la parole de toutes et tous et de répondre de la manière la plus adaptée aux demandes des étudiantes et des étudiants.

3.2 VIE ÉTUDIANTE

Santé

Des discussions ont été engagées pour signer une nouvelle convention avec le Service de santé étudiante de CY Paris Université. Ce rapprochement avec notre université partenaire permettra d'améliorer les réponses aux besoins exprimés par les étudiants en matière de santé et de prévention et de proposer dès la rentrée 2023 des consultations sur site et une visite de médecine préventive pour tous les primo entrants sur site.

Des échanges sont également en cours pour mener des actions de prévention et de sensibilisation sur site en partenariat avec la CPAM78.

VHSS et risques liés aux évènements festifs

*Lutte contre les VHSS :
tous les étudiants formés dès juin 2023 !*

Le plan Santé étudiant 2022-2027 mis en place par le ministère de la Culture vise, entre autres, à prévenir et lutter contre les violences et les harcèlements sexuels et sexistes.

L'ÉNSA Versailles a organisé une session de formation obligatoire début juin pour tous les étudiants de toutes les promotions. Ces formations délivrées par le groupe Egae une agence de conseil, de formation et de communication experte de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les discriminations, de la diversité et de la prévention des violences sexistes et sexuelles, ont été suivies à distance. Les sessions se dérouleront en présentiel à partir de septembre 2023.

A compter de l'année universitaire 2023-2024, une session obligatoire pour les primo-entrants sera

systématiquement organisée au moment de la rentrée pendant leur première année d'études à l'école.

Les enseignants et le personnel administratif seront eux aussi formés dès la rentrée 2023-2024.

Formation et sensibilisation des associations aux premiers secours / VHSS / risques associés aux évènements festifs.

L'école a souhaité mettre en place des actions qui permettent d'accompagner les étudiants et particulièrement les membres des associations dans leurs activités et les aider à mieux prendre conscience des risques induits et à permettre de les prévenir. Ainsi s'ils en expriment le besoin les membres des associations de l'école qui le souhaitent peuvent suivre les formations qui leur seront utiles dans le cadre de l'organisation d'évènements festifs.

Vie associative

Des financements en hausse

Les financements octroyés par l'École aux associations sont en hausse, 50 000 € de subvention au total pour la période 22/23. Cette augmentation du budget alloué témoigne à la fois de la reprise des activités associatives après la longue période de crise sanitaire et de la vitalité des associations de l'ÉNSA Versailles.

BADAS explose !

L'association dédiée aux pratiques sportives a recruté + 100 % d'adhérents (association Badas) et 160 participants aux Archipiades. Grâce à l'aide de la ville de Versailles l'École a pu mettre à disposition des locaux supplémentaires pour que les étudiants puissent pratiquer largement les disciplines proposées par l'association telles que : sports collectifs en salle, escalade, boxe mais aussi yoga ou danse sportive !

Badas a compté également plus de 160 participants aux Archipiades.

FOCUS



L'ARSENIK

THÉÂTRE

Le 12 juin dernier l'association a donné sa représentation annuelle. Devant un auditorium complet d'étudiants et de familles après plusieurs mois de répétitions la troupe a proposé une joyeuse interprétation théâtrale inspirée et originale du film « Le sens de la fête » des frères Toledano.

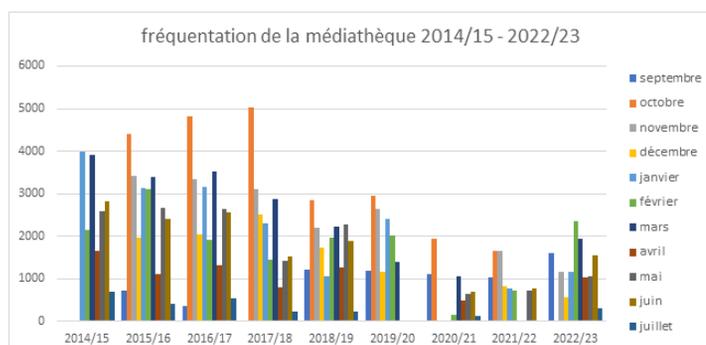
3.3 MÉDIATHÈQUE

Au cours de l'année 2022-2023 la médiathèque a été maintenue fermée du fait des travaux. Dans ce cadre particulier le travail de valorisation des collections a été poursuivi à travers les Brèves (la lettre d'information de la médiathèque) et les acquisitions de ebooks. L'équipe s'est organisée pour accueillir au mieux les usagers dans ce contexte et répondre à leurs besoins et attentes.

Quelques chiffres

Fréquentation

Le tableau ci-dessous montre très clairement la baisse de fréquentation de la médiathèque durant les années 2020, 2021 et 2022. Si l'activité du mois de février se démarque, cela est dû à la journée des portes ouvertes qui a rencontré un franc succès pour l'école.



Etat des collections

- Ouvrages : environ 20000 ouvrages modernes, 705 anciens, 230 rapports de recherche et 175 ebooks, dont 26 nouveaux.
- Périodiques : 406 titres de périodiques français et étrangers, dont 125 abonnements en cours, dont 10 nouveaux et 25 titres de revues électroniques.
- Cartes et plans : Environ 4000 cartes, plans et photographies aériennes.
- Audiovisuel : 1173 DVD dont 78 nouveaux

- Travaux d'étudiants : 2500 mémoires et 3343 PFE/TPFE.
- Ressources numériques : renouvellement de nos abonnements :
 - aux revues « El Croquis », « A+T », « A VIVRE », « EXE », « Architectural design » et « Ecologik »
 - aux bases de données « Art & architecture complete » et « Istex »
 - à la collection d'ebooks d'EBSCO ;
 - à l'Encyclopaedia acquisition
 - à la plateforme de vidéo à la demande Tènk

Prêt entre bibliothèques

38 demandes entrantes et 20 demandes sortantes.

Travaux courants

Campagne de reliure pour protéger nos collections de périodiques.
Campagne de numérisation de 430 PFE.



Médiathèque

3.3.2 Acquisitions

Nouveaux titres de périodiques

- Le 1 hebdo
- A°20., magazine de l'anthropocène
Coédition École urbaine de Lyon et Éditions deux-cent-cinq
- Accattone
- Candide
- Journal for the architectural knowledge
- Dixit (septembre 2022)
- Journal à titre provisoire
- Mille Cosmos (septembre 2022)
- Radial
- Scape
- Transbordeur Photographie



3.3.3 Communication

Les Brèves

Au cours de l'année 2022-23, toute l'équipe s'est mobilisée pour la rédaction de 7 éditions des Brèves, outil essentiel du lien entre la médiathèque et ses usagers. Aux rubriques habituelles : nouveautés livres, nouveautés périodiques, zoom sur des articles, documentaires, des podcasts ou des films, ont succédé des thématiques telle le numéro de janvier qui a soutenu la « White Week » : « habiter le trouble, penser, éditer, spatialiser la controverse », le numéro de mars et de mai dont les thèmes furent respectivement : « le genre » et « autour du rapport du GIEC ».

Le réseau ArchiRès

Le portail documentaire ayant été renouvelé l'année passée, le réseau a cette année cherché à l'améliorer. Par ailleurs chaque commission a poursuivi ses travaux respectifs. Enfin tout le réseau s'est retrouvé à l'ENSA de Bretagne du 5 au 7 juillet 2023 autour du thème : « Centre de documentation et pédagogie dans les ENSA : quel(s) positionnement(s) ? »



LES BREVES # 5 - mars 2023

La lettre d'information de la Médiathèque



REVES # 6 - mai 2023

FORMATION DE LA MÉDIATHÈQUE
supérieure d'architecture Versailles



REPORT DU GIEC

Les Brèves, nous vous faisons part de notre souhait d'orienter ces dernières autour des Brèves # 5 sur le genre.

Notre choix cette fois-ci s'est porté sur le rapport de synthèse qui vient conclure le 6e cycle d'évaluation du GIEC (Groupe International d'experts sur l'évaluation du climat).

Dans ce numéro nous allons vous présenter quelques articles, podcasts, livres (présentés dans la Médiathèque, PPE, VOD), susceptibles de vous donner de nouvelles pistes de réflexion, autour des thèmes suivants : la nature, l'alimentation, l'eau, les énergies renouvelables, les matériaux et l'urbain.

Bonne lecture !

Sommaire

THÉMATIQUES

Alimentation - Eau - Forêts - Arbres - Agriculture

Énergie

Rénovation - Matériaux

Transports - Urbanisme



Visible, Invisible © Salem Moustafaoui

4 | TRANSMETTRE L'ARCHITECTURE

4.1

ARCHI-FOLIES ET LE « HAYSTACK PAVILLON »

Sous l'impulsion du ministère de la Culture, les vingt écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (ENSAP) sont invitées à créer 20 Archi-folies dans le parc de La Villette : des pavillons éphémères aux architectures innovantes qui accueilleront les fédérations sportives pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, et dialogueront avec les 20 "Folies" créées par l'architecte Bernard Tschumi, parrain de l'opération et concepteur du parc.

Les étudiants, accompagnés par leurs enseignants-chercheurs réalisent la conception et la construction et le montage de ces prototypes, démonstrateurs d'une architecture écologique, sobre et réemployable, en résonance avec les folies créées par l'architecte Bernard Tschumi.

Après les Jeux, les pavillons seront démontés et redéployés pour devenir des équipements sportifs de proximité auprès des fédérations ou dans des collectivités territoriales.

L'ÉNSA Versailles travaille avec la Fédération Française d'Équitation (FFE) et le projet est encadré par nos enseignants-chercheurs : Klaas de Rycke, Martial Marquet et Clément Duroselle.

En juin 2023 un projet exploratoire autour de la paille a été élaboré dans le cadre du T32 « Intelligent fabrication » qui préfigure le projet de master 2023/2024 visant à créer le pavillon de la Fédération Française d'Équitation des JO 2024. Ce projet a permis aux étudiants de conceptualiser les différents éléments du pavillon final, dans le but d'explorer les limites du matériau paille. Ils ont été encouragés à utiliser divers outils et méthodes de communication, tels que Mid Journey, Grasshopper, Karamba (outils informatique d'intelligence artificielle) et le dessin à la main, pour développer leur projet porteur. Ces expérimentations ont joué un rôle crucial dans la phase de conception, permettant aux étudiants de prendre des décisions

éclairées pour la réalisation du pavillon final l'année prochaine.

4.2

PROJET PETITE ECOLE, JEUX ET MÉDIATION EN ARCHITECTURE Partenariat DRAC Ile-de-France Service de l'architecture



L'ÉNSA Versailles a repris son projet de diffusion de la culture architecturale « Petite Ecole » en jachère depuis la crise sanitaire

La subvention de 10 000 euros octroyée par la DRAC IDF a permis un premier développement, à l'appui du travail mené par Claire Petetin et ses étudiants de master autour du jeu et de la médiation, d'un outil pédagogique nomade (mallette pédagogique) permettant de réaliser des activités de médiation hors site et de former des enseignants à réaliser ces activités en toute autonomie

Le second objectif est d'agrèger à ce dispositif de mallette pédagogique des visites de l'école, des présentations des études d'architecture, des

FOCUS

ARCHI-FOLIES 2024 EXPOSITION DES MAQUETTES

Les maquettes et esquisses des pavillons des écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage ont été présentées dans l'exposition les rassemblant à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais du 7 au 20 juillet 2023.

Travail des étudiant.es de l'ÉNSA Versailles - juin 2023 / DICOM / Accorsini Jeanne / Sipa Presse



4.3 YEARBOOK

immersions dans des cours de projet et de tester des dispositifs de découverte des études d'architecture. Enfin les expérimentations devront permettre de lier à ce dispositif Petite Ecole les actions pré existantes types : Imagine ton collège ou actions ciblées vers les lycées partenaires du 78 ou programme égalité des chances.

Ce projet a donné lieu à une collaboration active entre le département des partenariats et le centre d'art transposé à la Maréchalerie en un projet d'initiation aux enjeux de la création contemporaine en trois dimensions par le biais du jeu.

Les actions se sont déroulées à l'ÉNSA Versailles, à la Maréchalerie et hors les murs grâce à un dispositif de mallette pédagogique en cours de création. Elles ont touché sur la période à peu près 200 bénéficiaires (Enfants et familles - scolaires - particulièrement collèves et lycées - jeunes adultes en recherche d'orientation - particulièrement département 78 et limitrophes) et ont donné lieu au recrutement de 3 moniteurs pendant un mois en juin 23.

Les actions ont été évaluées au moyen de test des activités - d'entretien d'évaluation avec les participants ou via des questionnaires sur de déroulement de l'activité.

La dix-septième édition de l'annuel réunit une sélection de projets réalisés par les étudiant.es de l'école en 2021 / 2022, autour du thème du «Nomadisme».

Le Yearbook #17 a été réalisé par six étudiants en master 2, Chloé Auregan, Victoria Bertaud, Tristan Giraud, Aurélien Massart, Cristobal Molin, Coraline Schorderet, Charlotte Voisin et Héloïse Wendling (association archibooké) sous la direction de Damien Sausset, enseignant en Arts et Techniques de la Représentation.



4.4

UN RECRUTEMENT OUVERT ET DYNAMIQUE

L'ÉNSA Versailles mène une politique active et inclusive en matière de recrutement. Grâce à la mobilisation des équipes de la scolarité et de la communication l'École a répondu présente en 22/23 aux rendez-vous importants de l'orientation en Ile de France .

Les salons

- Novembre 2022 : Salon étudiant sous l'égide du ministère de la culture
- Janvier 2023 : Salon des lycéens organisé par le CROAIF
- Février 2023 : la journée Portes Ouvertes à accueilli plus de 3000 visiteurs sur site entre 10h et 17h et plus de 600 à distance dans les différentes conférences organisées.

Les visites de proximité

Au-delà de ces dates institutionnelles l'ÉNSA Versailles travaille activement sur le territoire francilien pour nouer des liens en amont avec les lycées de proximité qui le souhaitent. Ainsi 3 lycées versaillais ont accueilli des étudiants venus représenter l'école lors des journées ou soirées d'orientation, les lycées professionnel Jean Pierre Timbaud de Bretigny sur Orge et le lycée Jean Moulin du Chesnay ont pu également bénéficier d'une présentation des études d'architecture et de l'ÉNSA Versailles sur site.

Les échanges CY/SCO

L'ÉNSA Versailles participe depuis novembre 2022 au programme CY/SCO. Ce nouveau temps d'échange offre une occasion unique de renforcer la collaboration entre les acteurs de l'éducation

secondaire et l'université, tout en offrant aux participants une meilleure compréhension des opportunités offertes par CY Cergy Paris Université et CY Alliance.

Dans ce cadre l'ÉNSA Versailles a pu échanger avec les différents acteurs de l'orientation du secondaire afin de présenter la formation d'architecte, répondre aux questionnements autour du choix des spécialités, parcoursup, le projet motivé... Cet échange est organisé en visioconférence sur le temps du midi par filière et touche une quinzaine de lycées à chaque session.

Partenariat Fondation culture et diversité : égalité des chances en école d'architecture

Ce partenariat vise à favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) pour des élèves de Terminale scolarisés dans des établissements d'enseignements technologiques ou professionnels liés au domaine de l'architecture ou dans des établissements d'enseignement général relevant de l'éducation prioritaire, et qui manifestent le désir de poursuivre des études en architecture au-delà du baccalauréat.

Depuis 2019 l'ÉNSA Versailles a recruté 10 étudiants issus de ce programme.

En 2022/2023, 3 lycéens issus des lycées partenaires de l'ÉNSA Versailles ont été sélectionnés pour participer au stage d'immersion d'une semaine organisé cette année à l'ENSA de Clermont Ferrand.

Sur ces 3 lycéens sélectionnés ayant participé au stage 2 ont intégré l'ÉNSA Versailles via la procédure Parcoursup.

4.5

RÉSULTAT DES ADMISSIONS PARCOURSUP 2023

Nombre de vœux pour ÉNSA Versailles en première phase : 2957
Nombre de vœux confirmés : 2573 (soit 172 de plus qu'en 2022
Nombre de candidats à l'oral : 750
Promotion L1 2023 : 140

APA

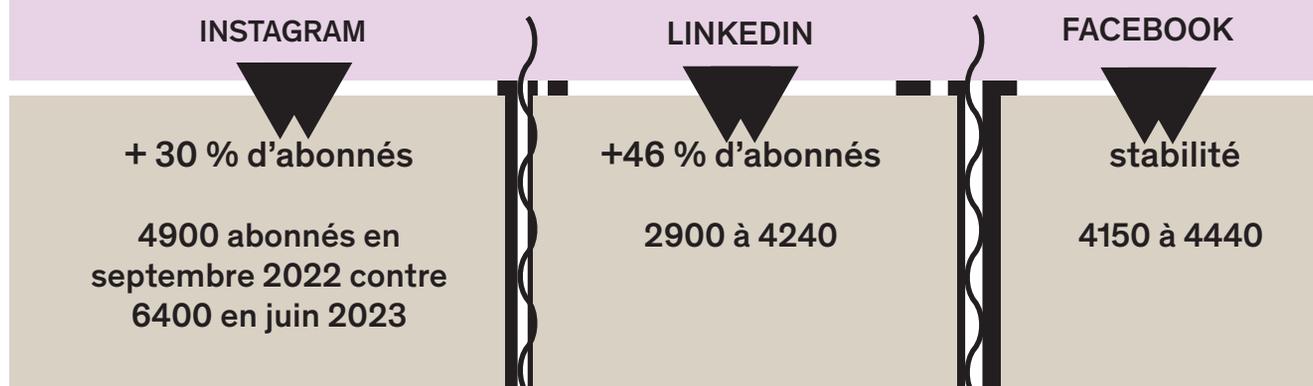
Nombre de vœux : 349
Promotion 2022 : 25
Ont intégré l'ÉNSA Versailles en L2 en 2023 : 11

Les réseaux sociaux et particulièrement LinkedIn sont aussi de nouveaux outils de recrutement. Les webinaires en direct organisé pour le mastère spécialisé TECXX ont rassemblé une centaine de personnes sur deux sessions permettant d'augmenter sensiblement le nombre de prospects et de dossiers de candidature (27 dossiers de candidature en juin 2023).

CHIFFRES CLÉS

LE BOOM DES RÉSEAUX SOCIAUX

On constate une forte progression de la visibilité de l'ÉNSA Versailles sur les réseaux sociaux



4.6

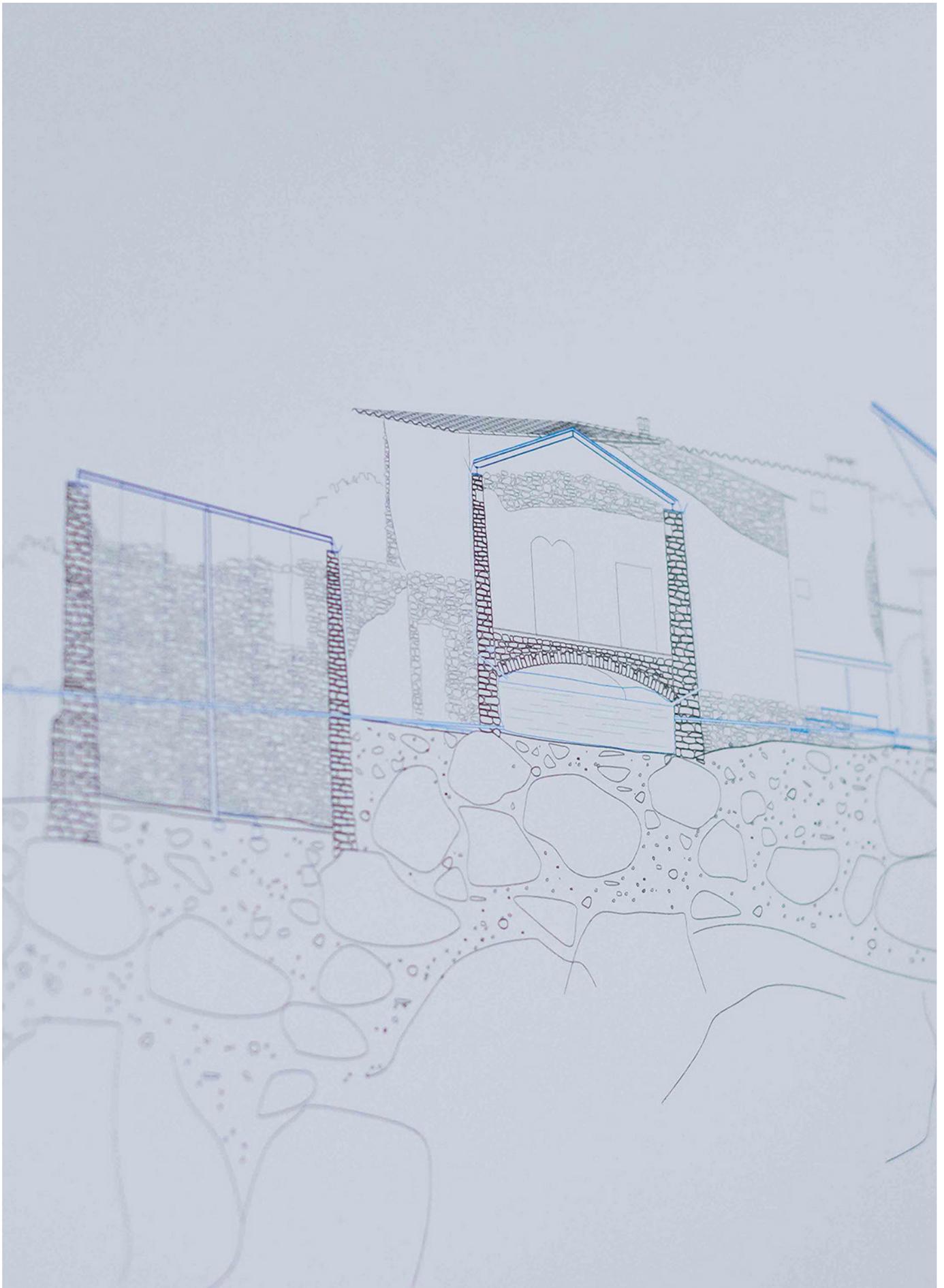
CAMPAGNE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Pour l'année 2022 le montant capté par la taxe d'apprentissage est de 29 843€ (10 556€ en 2021. Ce montant en nette progression s'explique par la mise en place d'une communication ciblée et dédiée à l'appui des réseaux sociaux (création d'une vidéo et de posts). La reprise et

l'élargissement du fichier contact a également permis d'augmenter le nombre d'entreprises sollicitées. En 2023 la mise en place par la Caisse de dépôts, d'une nouvelle plateforme de recouvrement de la taxe en direct a fortement perturbé le processus de captation. Il est donc à craindre une érosion des fonds récoltés par ce biais.



PFE Juin 2023 - Adriana Filain & Hugo Mahasith © Pierre-Louis Mabire



4.7

LE CENTRE D'ART DE L'ÉNSA VERSAILLES LA MARÉCHALERIE

Centre d'art contemporain de l'ÉNSA, La Maréchalerie accompagne des temps de recherche et de production d'œuvres d'artistes donnant lieu à une programmation d'expositions conçues *in situ* se prolongeant dans le format de l'édition. Dédiée à la création artistique contemporaine mise en dialogue avec la pédagogie interdisciplinaire de l'établissement, elle participe aux actions de soutien à la création portées par le ministère de la Culture et à la diffusion de la culture architecturale de l'établissement.

A partir des enjeux soulevés par les projets artistiques, La Maréchalerie s'associe à la dynamique expérimentale de l'ÉNSA, mène des activités d'éducation artistique et culturelle EAC et travaille à une sensibilisation à la création accessible au plus grand nombre. Des programmes de rencontres, conférences, visites et workshops sont ouverts aux équipes pédagogiques et étudiant.es de l'ÉNSA, au public de proximité en partenariat avec la Ville de Versailles, et aux établissements scolaires du territoire.

Membre du réseau TRAM, réseau art contemporain Paris - Ile-de-France, la spécificité de La Maréchalerie s'inscrit dans la diversité des espaces dédiés à la production et à la diffusion en art contemporain de la Région.

L'ARCHITECTURE COMME SOLUTION VERSUS L'ART COMME ALTERNATIVE

Si l'architecture peut être une solution aux sujets contemporains qu'ils soient sociétaux, économiques, politiques et environnementaux, l'art est aussi convoqué par ces enjeux. Il ne s'agit pas de faire porter le poids des attentes sur la production

artistique. Les œuvres pointent, dénoncent, activent. Sans l'obligation de réponse, l'artiste ouvre au monde, l'interroge, et suggère des alternatives.

LE PAYSAGE COMME FIL D'ARIANE DE LA SAISON 2022/2023

Cette saison, ce sont les recherches artistiques de Julia Borderie & Eloïse Le Gallo, Olivier Sévère et Chedly Atallah (expositions), celles de Valentina Canseco, Esther Michaud et Lucie Douriaud (ateliers de création en milieu scolaire), du collectif CLARA et de Laurent Mareschal (éditions) qui s'offrent aux visiteurs, invités à y porter un regard critique. Les artistes partagent leurs expériences de paysages naturels investis par l'Homme. Des regards personnels, documentés, factuels, abstraits ou fantasmés, qui interrogent le temps géologique, la dimension soutenable de l'anthropocène, et les souvenirs de l'Histoire. Des questions d'écocitoyenneté et de mémoire à forte valeur politique.



EAC: La nature à l'œuvre. Lucie Douriaud. Lycée Bascan, Rambouillet, 2023

Expositions

3 expositions conçues en contexte durant 2 à 3 mois chacune et 1 oeuvre présentée de façon semi-pérenne. Le paysage, la présence ou l'absence de l'eau, constituent le sujet commun de ces programmations.

Julia Borderie & Eloïse Le Gallo BIFACES. Le Silence des coquilles Octobre-Décembre 2022

BIFACES est une exposition issue du projet Le Silence des coquilles produit par le collectif Dans le Sens de Barge. Entre Marolles et le Havre, à pied et en bateau, le duo d'artistes a sillonné la Seine à la rencontre du fleuve et des sous-sols du bassin parisien, témoins sédimentaires de l'ancienne mer et de la vie qu'elle renfermait. ... De cette exploration du fleuve et de ses rives émergent une installation vidéo et des sculptures qui explorent les dialogues entre l'Homme et cette géologie. ...

Partenariat : Dans le Sens de Barge

Régie : Corégie Expo

→ 08.12.2022 - Visite de l'exposition
Conférence et projections - En présence de
Julia Borderie & Eloïse Le Gallo, Véronique
Follet et Christophe Cuzin.

Olivier Sévère – Oasis Janvier-Avril 2023

Le projet Oasis conçu par Olivier Sévère, prend pour point d'ancrage les recherches réalisées par l'artiste lors de sa résidence à la Villa Salammbô à Tunis en 2019 et la production du film Deux soleils en 2020. [...] Autour de ce film, un choix d'œuvres gravite et sonde la présence et l'absence, les strates du temps, la fugacité et l'impalpable de paysages semi-désertiques.

Régie & Direction technique : Alan Purenne

→ 29.04.2023 - Visite de l'exposition
Projection et temps d'échange - En présence
d'Olivier Sévère et Jean-Christophe Arcos,
directeur culture à la Ville de Paris.
Chedly Atallah - Matar, Matar, Matar
Mai-Juillet 2023

Matar Matar Matar est une exposition soutenue par le projet Mondes Nouveaux.

Chedly Atallah est artiste, architecte et scénographe. A travers l'Histoire, l'architecture, la politique, il explore les changements dans le monde arabe.

L'artiste revisite par le biais de l'eau, métaphore du souvenir, la mémoire familiale et l'histoire de Montauzan en Tunisie, son architecture coloniale disparue et les marques laissées par les guerres.

Partenariat : Mondes Nouveaux

Régie & Direction technique : Alan Purenne



BIFACES - Le silence des coquilles, Julia Borderie & Eloïse Le Gallo, Vue de l'exposition, La Maréchalerie, 2022. © Julia Borderie & Eloïse Le Gallo © Nicolas Brasseur



Vue de Deux Soleils. Exposition Oasis d'Olivier Sévère à La Maréchalerie – ENSA Versailles, 2023. © Olivier Sévère. ADAGP © Nicolas Brasseur



Vue de l'exposition MATAR, MATAR, MATAR, de Chedly Atallah à La Maréchalerie. Production: Mondes nouveaux et La Maréchalerie, 2023. © Chedly Atallah © Nicolas Brasseur

Publications

Plusieurs publications éditées par La Maréchalerie ou co-éditées, permettent d'approfondir la connaissance des recherches artistiques et leurs liens à l'architecture.

Collectif CLARA- Devenir charpente

La publication Devenir charpente consacrée à la production artistique de CLARA fait suite à l'exposition éponyme conçue par le collectif d'artistes, présentée à La Maréchalerie du 17 septembre au 12 décembre 2021.

Cette édition retrace les différentes étapes du projet Devenir charpente, depuis sa phase de recherche à sa mise en œuvre in situ, et à sa diffusion. Elle donne la parole aux artistes du collectif : Emmanuel Aragon, Samuel Buckman, Virginie Delannoy et Gilles Picouet, et à plusieurs acteurs et partenaires de la proposition : Pierre Geoffroy, maçon passionné de charpentes bressanes, Arthur Lochmann, auteur, traducteur et charpentier et Septembre Tiberghien, critique d'art.

Laurent Mareschal - Soleil Noir

L'édition est publiée à l'occasion de l'exposition éponyme conçue par Laurent Mareschal présentée à La

Maréchalerie du 21 janvier au 3 avril 2022.

Le poster, comme l'installation, propose une expérience inédite - écartée de toute lumière naturelle. Rappel du séquençage de l'espace d'exposition par des arches fluorescentes qu'il fallait traverser, Laurent Mareschal imagine une affiche pliée en autant de faces qu'il nous faut découvrir une à une, avant d'obtenir une vision d'ensemble - de préférence dans l'obscurité. Un texte inédit, produit par Laurent Mareschal, partage les enjeux du projet.

Médiation et pédagogie

A partir de ces recherches artistiques, un programme d'actions culturelles et éducatives se déploie toute l'année. Les possibilités de proximité à l'œuvre et d'expériences pratiques sont multiples : accès libre aux expositions, visites accompagnées et ateliers de création, workshops, actions d'éducation artistique et culturelle.

ACCUEIL, VISITES ET ATELIERS

☛ Visiteurs individuels

Accès libre et gratuit.

Tous les après-midis, aux horaires d'ouverture de La Maréchalerie, un médiateur, étudiant de l'ÉNSA, est présent en salle pour répondre aux interrogations des visiteurs et transmettre ses connaissances sur l'artiste, l'œuvre et le lieu.



Edition CLARA- Devenir charpente. La Maréchalerie, 2022.
©CLARA ©Nicolas Bardey



Edition Laurent Mareschal- Soleil noir. La Maréchalerie, 2022.
©Laurent Mareschal ©Iami Notsani



PACTE. Ile flottante. Valentina Camasco. Ecole maternelle Yves Le Coz. Versailles. 2023



Workshop Jeux Architecture. 2023 ©ENSA Versailles

☛ Accueil de groupes - Visites et ateliers d'expérimentation plastique
Maisons de retraite, maisons de quartiers, centres de loisirs ou groupes d'amis ont la possibilité de réserver un créneau du lundi au vendredi et bénéficier d'une visite groupée commentée. A travers la découverte de l'exposition, ces visites permettent de s'initier à l'art contemporain et visent à susciter la curiosité ainsi que l'implication de chaque participant en fonction de leur âge et de leurs expériences. Les visites commentées peuvent être suivies par un exercice d'expérimentation plastique en lien avec l'œuvre exposée et adapté à l'âge des participants.

Actions culturelles et éducatives

Grâce à son partenariat renouvelé avec l'Éducation Nationale, La Maréchalerie a initié trois projets d'éducation artistique et culturelle (EAC), dont deux projets artistiques et culturels en territoire éducatif (PACTE), soutenus par l'Inspection académique. Après avoir découvert l'une des expositions du centre d'art contemporain, les jeunes d'écoles maternelle, élémentaire, collège et lycée sont invités à produire en classe, accompagnés des artistes invités.

☛ Lucie Douriaud - Lycée Bascan, Rambouillet.
Classe de 1^{ère} format Pass Culture
La nature à l'œuvre - A partir du domaine de Rambouillet, les élèves sont amenés à réfléchir à la forêt en transition, à se questionner sur les propriétés physiques des matériaux et leur transformation.

☛ Esther Michaud - Ecole élémentaire Carnot, Versailles. CE1 et CM2 PACTE.
Explorations d'une frontière fragile entre monde végétal et monde manufacturé _ La collecte, la photographie, la prise d'empreintes, la fabrication d'images, et la sculpture sont autant de procédés pour créer un imaginaire où l'organique et les formes manufacturées se connectent et coexistent.

☛ Valentina Canseco - Ecole maternelle Yves Le Coz, Versailles. 2 classes PS et GS PACTE.
Iles flottantes - Ce projet propose aux élèves de découvrir l'eau dans tous ses états et de s'interroger sur la flottaison en participant à la réalisation d'îles. Ces îles représenteront l'imaginaire des élèves et les potentiels utopiques d'architectures flottantes pour des esprits ingénieux et futuristes.

ÉNSA Versailles

☛ Formation à la médiation
La Maréchalerie poursuit ses échanges avec les étudiants de l'ÉNSA, au nombre de six par exposition, qui font l'expérience de l'accueil du public et de la médiation culturelle.

☛ Workshops artistes invités / ÉNSA Versailles
Cette année, 2 workshops se sont formalisés avec les artistes invités dans le cadre de la programmation et ont donné lieu à la validation d'ECTS libre.

• Julia Borderie, artiste & Gemma Mila, architecte, diplômée du Master Pro Jardins Historiques Patrimoine et Paysage de l'ÉNSA Versailles & La Sorbonne-Paris 1. 08 et 15.12.2022 - ECTS Libre - Etudiants APA

À partir de l'exposition BIFACES, Le silence des coquilles conçue en duo avec Eloïse Le Gallo, Julia Borderie souhaite faire découvrir l'approche et le processus de travail à fois documentaire et poétique du duo, en proposant aux étudiants de l'emprunter.

Est proposée une analyse de la couche intangible d'un territoire : récits sur le lieu, légendes, chansons, vécu...) pour tenter de dévoiler et de cartographier l'imaginaire collectif qui se trame autour d'un lieu. L'exploration du territoire de La Pièce d'eau des Suisses par les étudiants a donné lieu à 5 films.

• Olivier Sévère - Pas moins 22.03.2023 et 05.04.2023 - ECTS Libre.
Participation sur inscription (L2, L3 et M2)
Il s'agit d'imposer un obstacle dont il faudra tirer parti ou qu'il faudra éviter. La production devra contenir « pas moins » d'un litre d'eau, en travaillant sur la matérialité et l'immatérialité de l'eau (liquide, solide, gaz, son image, ses reflets etc.). De ce matériau, les étudiants pourront remplir, mélanger, colorer, recouvrir, déverser, solidifier, gélifier, photographier, filmer, dessiner, performer...

☛ Autres interventions au sein des cursus

• Mallettes pédagogiques 30.06.2023 - 1 workshop CM2 et 1 workshop 13/17 ans.
L'ÉNSA Versailles mène un projet d'initiation aux enjeux de la création contemporaine en trois dimensions par le biais du jeu. Après une visite de l'exposition MATAR, MATAR, MATAR. de Chedly Atallah, les élèves sont invités à participer à un workshop de 3h, encadré et accompagné par les étudiants et

l'enseignement de Claire Petetin, architecte et enseignante à l'ÉNSA. Trois jeux sont imaginés et conçus par des étudiants en Master dans le souhait d'appréhender la créativité des jeunes et la pratique collaborative en trois dimensions et à échelle 1.

Partenariat : DRAC Ile-de-France - service de l'architecture

• APA - Arts, Paysage, Architecture
A l'appui de la mémoire du centre d'art contemporain, des cours théoriques parcourent les thématiques du « paysage sonore » et de « l'hospitalité de la langue ».

• Intervention au sein du séminaire L1 et L2 _ Stéphane Sautour & Jacques Floret
Présentation du projet artistique de La Maréchalerie, de ses enjeux pédagogiques au sein de l'ÉNSA.

PARTENAIRES / RÉSEAUX TRAM - Réseau Art Contemporain Paris-Ile-de-France

La Maréchalerie est membre du réseau TRAM

☛ Taxi Tram
Visite de l'exposition d'Olivier Sévère. Samedi 01.04.2023 en présence de l'artiste et de Valérie Knochel Abecassis.

☛ Journée professionnelle
Plus ancien réseau territorial d'art contemporain qui célèbre ses 40 années d'existence en décembre 2021, TRAM a programmé une journée professionnelle à propos des bouleversements opérés sur le territoire francilien. 18.11.2022.

☛ BLA ! _ Association nationale des professionnels de la médiation en art contemporain
Créée en 2017, l'association fédère et met en réseau les professionnels et structures de ce secteur d'activité, partage des ressources, participe à leur formation et à la réflexion sur l'évolution des métiers.

CHIFFRES CLÉS

FRÉQUENTATION



453

EXPOSITION
JULIA BORDERIE & ELOÏSE LE GALLO



1457

EXPOSITION
OLIVIER SÉVÈRE



543

EXPOSITION
CHEDLY ATALLAH



53 VILLE DE VERSAILLES
203 INDIVIDUELS
127 GROUPES
30 SCOLAIRES
40 ÉNSA Versailles



181 VILLE DE VERSAILLES
788 INDIVIDUELS
153 GROUPES
123 SCOLAIRES
51 PACTE
161 ÉNSA Versailles



93 VILLE DE VERSAILLES
187 INDIVIDUELS
72 GROUPES
53 PACTE
138 ÉNSA Versailles



Les travaux de rénovation du clos et couvert de la petite écurie

5 | ACCOMPAGNER LES PROJETS

5.1

RESSOURCES HUMAINES ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS

Dialogue social / bilan social une année d'élection

Les CT et CHSCT 2022 ont eu lieu lors du 1^{er} semestre 2022 afin de préparer les élections professionnelles 2022.

Elections professionnelles 2022 mise en place du vote électronique

Le ministère conformément aux directives de la fonction publique a organisé un nouveau mode de gestion des votes par voie électronique Les élections ont concerné les instances suivantes de l'ÉNSA Versailles :

- **Les comités sociaux d'administration ministériel et de proximité (CSA)**
Les comités techniques (CT) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sont fusionnés en une instance unique : le comité social d'administration. Cette réorganisation doit permettre «de remédier à la difficulté d'articulation actuelle des compétences entre les CT et les CHSCT, en particulier en matière de réorganisation des services » (décret du 20 novembre 2020).

Le vote électronique implique une dématérialisation :

- Des listes électorales et des candidatures, en complément de leur affichage
- Des urnes et du matériel de vote
- Du calcul et de la publication des résultats

Les élections ont eu lieu du 1^{er} au 8 décembre 2022 :

- Une liste CFDT ÉNSA Versailles s'est présentée aux élections du CSA.
- 47 votants se sont exprimés dont 12 ont émis un vote blanc.

La liste CFDT a été élue à la majorité. (A noter qu'en 2018, 84 votants s'étaient exprimés.)

Réunions des instances

Au deuxième semestre 2022, 2 CHSCT extraordinaires ont été organisés :

- à la demande de la CFDT suite à l'intervention des pompiers au sein de l'école ;
- pour aborder le sujet des économies d'énergie au sein de l'école imposés par l'augmentation du coût des fluides.

Au 1^{er} semestre 2023, 2 CSA ont été organisés dont un exceptionnel. Les sujets abordés en CSA sont : les dates de fermeture, la modification de l'organigramme, le plan et le bilan de formation, les travaux, le nettoyage des locaux, la consommation d'alcool des étudiants.

Politique sociale : encourager l'égalité des traitements et prévenir les VHSS

Faits marquants

En 2022, une procédure (présentée en CHSCT) permettant de signaler les violences sexuelles et sexistes, le harcèlement (moral ou sexuel) et toutes les formes de discrimination est mise en œuvre au sein de L'ÉNSA Versailles, elle vise à garantir :

- le respect des personnes, tant victimes présumées qu'auteurs présumés (et donc le respect du principe de la présomption d'innocence)
- la confidentialité des témoignages recueillis
- la neutralité bienveillante
- l'indépendance et l'impartialité du dispositif de signalement et d'enquête interne
- le respect des obligations légales, y compris celles prévues par le RGPD

La procédure spécifie les canaux de signalement au sein de l'école ou au niveau du ministère de la Culture. Elle formalise le signalement (entretien, fiche de signalement), clarifie le rôle des différents acteurs, notamment de la direction. Sur l'année scolaire 2022/2023, 4 signalements ont été faits par des étudiants : 3 signalements dans le cadre de Violence Harcèlement Sexuel et Sexiste et un signalement dans le cadre discrimination. Les 4 signalements ont été suivis par la référente de la prévention des VHSS et des discriminations et par la direction, qui a pris des mesures.

Le service de la communication a eu une action vigilante sur l'affichage au sein de l'école.

Des sessions de formations de la prévention des VHSS ont été organisées à l'attention :

- Des membre des instances
- Des ATS
- Des enseignants
- Des étudiants : l'ensemble des étudiants en 2022 et les étudiants de 1ère année lors de la rentrée 2023

Cette formation sera dispensée automatiquement aux étudiants de 1^{ère} année lors de la rentrée scolaire.

Point sur les recrutements Enseignants titulaires

Suite à la réforme des ENSA en 2018, le recrutement des enseignants (mutation ou concours) est organisé par l'école. L'école a ouvert 3 postes de maitre de conférences au recrutement, un en VT et un en ATR. Le recrutement s'est effectué en 2 vagues : proposition des 3 postes à la mutation et dans un deuxième temps organisation du concours pour les postes restés vacants.

Recrutement des enseignants titulaires Mutation MCF 2023

La procédure a été infructueuse. Un candidat a été auditionné sur un poste ATR seul et le jury a estimé qu'il n'avait pas le profil requis.

Recrutement des enseignants titulaires Concours MCF 2022

Concours 2022	Nombre de candidatures		Candidat.es auditionné.es		Candidat.es nommé.es	
	F	H	F	H	F	H
Discipline						
MCF VT	7	5	2	2	0	1
MCF ATR 1	8	10	1	3	0	1
MCF ATR 2	3	8	1	3	0	1
	18	23	4	8	0	3
	41		12		3	

3 maîtres de conférences ont été recrutés, tous ex maîtres de conférence associés à l'ÉNSA Versailles.

ATS

Dans la filière des ATS, 7 recrutements (4 femmes et 3 hommes) ont eu lieu au 1^{er} semestre 2023 :

- chef du service informatique et numérique,
- cheffe du service ressources humaines,
- cheffe du service budget et achats,
- adjointe cheffe du service budget et achats,
- agent de surveillance soirée,
- gestionnaire de la pédagogie
- menuisier au fablab (création de poste).

Plafond d'emploi

Le plafond d'emplois est notifié chaque année à l'établissement. Il correspond au volume estimé de temps de travail nécessaire pour accomplir les

missions de service public confiées à l'établissement.

Effectifs 2022	T2	T3
Plafond exprimé en ETP		
01/01/2022 au 31/08/2022	97	49,5
01/09/2022 au 31/1/2022	98	48,5
Consommation exprimé en ETPT	94,6	48.76

En septembre 2022 le plafond d'emploi T2 a augmenté de 1 ETP lié au transfert d'1 ETP contractuel enseignant sur titre 3 au 1/09/2022. Ce poste a été transformé en poste MCFA sur titre 2.

5.2 SERVICE INFORMATIQUE CHANGER D'ÉCHELLE

L'année 2022-2023 a été marquée par des changements significatifs au sein du Service Informatique, Numérique et Fablab, avec des évolutions majeures touchant à la structure, à l'organisation, aux outils de travail et à la stratégie numérique globale de l'établissement.

La décision stratégique de fusionner les services «Informatique et Numérique» et «Fablab» a été prise dans le but de créer une synergie plus forte entre ces entités et de favoriser une approche holistique des technologies numériques au sein de l'École. Cette nouvelle équipe regroupée s'inscrit dans une logique de service destinée à la communauté des «enseignants-chercheurs», «élèves» et «personnels administratifs, techniques et scientifiques».

Durant l'année le service a accueilli un nouveau chef de service. Cette transition a été conduite de manière à minimiser les interruptions opérationnelles, tout en apportant une nouvelle vision et une dynamique positive à l'équipe.

Le nouveau chef de service a pris des initiatives visant à améliorer l'efficacité opérationnelle, à renforcer la collaboration interne et à aligner les activités du service sur les objectifs stratégiques de l'établissement.

Une nouvelle feuille de route a été élaborée qui guide les actions pour les années à venir, en mettant l'accent sur l'innovation, l'efficacité opérationnelle et la transformation digitale de l'École.

Au cours de l'exercice, le service a entrepris la migration de la messagerie électronique vers une nouvelle plateforme. Cette transition a été réalisée dans le but d'améliorer la sécurité, la fiabilité et la convivialité des outils collaboratifs et de visioconférence auprès des usagers.

Outre ce projet majeur, le service a entamé la modernisation des équipements et l'amélioration de l'infrastructure existante dans l'objectif d'une meilleure performance et de tendre vers une gestion proactive du parc applicatif et matériel.

L'arrivée d'un technicien bois durant le second semestre a permis d'ajouter une expertise dans le domaine du Wood-working renforçant ainsi la force vive du Fablab et soutenant sa croissance d'activité.

En conclusion, l'année 2022-2023 a marqué une période de changements significatifs pour les services « Informatique et Numérique » et « Fablab ». La fusion des équipes, le changement de leadership, l'établissement d'une feuille de route ont contribué à renforcer la position du service en tant que pilier stratégique au service de l'ensemble de l'établissement.

5.3 POLITIQUE DES ACHATS ET DES MARCHÉS SOUTENIR L'ACTIVITÉ

Les chiffres du compte financier 2022

L'exécution du budget arrêtée au 31 décembre 2022. Elle révèle en valeur absolue un niveau de recettes budgétaires non encore atteint par l'établissement : 4 869 176 €. Il est dû en grande partie à l'augmentation des aides fléchées de l'Etat qu'elles soient conjoncturelles ou devant être consolidées ainsi qu'à des encaissements tardifs de recettes notifiées en 2022. Au BR 2023, les recettes ont baissé de 5,59% par rapport au compte financier de 2022.

RECETTES	COFI 2022	BR 2023
Recettes globalisées	3 486 525	3 795 502
Subvention pour charges de service public	2 665 860	2 889 539
Autres financements de l'Etat		10100
Fiscalité affectée	27 227	43 113
Autres financements publics		2 950
Recettes propres	793 438	849 800
Recettes fléchées	1 382 652	801 282
Financements de l'Etat fléchés	495 055	540 347
Autres financements publics fléchés	853 870	80 283
Recettes propres fléchées	33 727	180 652
TOTAL DES RECETTES	4 869 176	4 596 784

Les dépenses 2022 ont été fortement marquées par l'évolution des prix de l'énergie et par l'inflation générale consécutive au redémarrage de l'économie mondiale post-covid, à une inflation de conflit, liée à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Crise après crise, l'école agit afin d'aménager, de préserver et de soutenir au mieux les conditions d'apprentissage et d'enseignement.

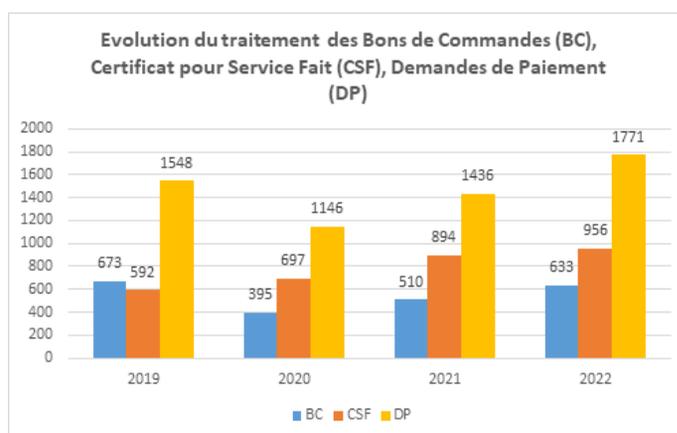
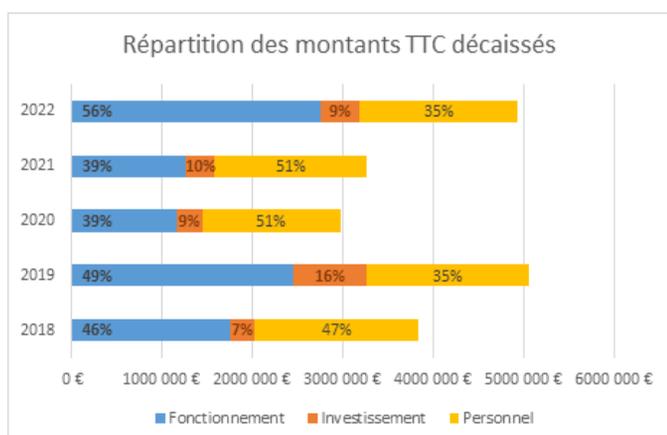
Répartition des dépenses par enveloppe : 4 862 562€

- Dépenses de personnel : 1 753 M€ (+5% au BR 2023)
- Dépenses de fonctionnement : 2 696 M€ (-14% au BR 2023)
- Dépenses d'investissement : 412 M€ (+74% au BR 2023)

Répartition des dépenses par destination

	COFI 2022	BR1 2023	Ecart en € BR1 23/COFI 2022	Ecart en % BR1 23/COFI 24
Enseignement	1 347 949	1 804 735	456 786	+34%
Recherche	87 979	182 983	95 003	+108%
Valorisation	1 358 401	458 277	-900 124	-66%
Support	2 068 233	2 656 945	588 711	+28%
Total	4 862 562	5 102 940	240 378	5%

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement de l'équipe d'encadrement du service Une nouvelle Cheffe de service et l'adjointe responsable des marchés ont été recrutées.



Nouveaux marchés

Une vingtaine de contrats et marchés ont été lancés ou renouvelés :

Service d'agence de voyages avec l'intégration de l'outil de réservation en ligne pour une plus grande réactivité et efficacité ; régisseur de notre centre d'art contemporain ; maintenance et de vérifications réglementaires des portes CF & portes vitrées ; AMO CVC ; gestion des déchets ...

En collaboration avec la DAE : téléphonie mobile, maintenance des ascenseurs, fourniture d'électricité.

Le marché d'aménagement des ateliers des étudiants : travaux d'électricité.

L'intervention en amont de la procédure de commande publique a permis de mieux accompagner les services dès la définition du besoin et de réaliser le sourcing nécessaire pour adresser au mieux le marché fournisseur. Certains de ces marchés seront lancés en 2024 comme le marché de traiteur et le marché de gardiennage.

L'année 2022 a été marquée par la gestion des marchés associés à l'organisation de la seconde biennale d'architecture et de paysage d'Ile de France (Bap !) financée par la région IDF ou par son biais, avec le soutien de la DRAC IDF et de mécènes qui ont contribué en compétences.

Recettes : 903 000€

- Région IDF : 160 000€ en investissement
- Institut Paris-Région : 740 000€ en fonctionnement
- DRAC Ile de France : 3000 en fonctionnement pour l'édition du catalogue

Dépenses : 912 753.33 € qui se décomposent comme suit :

- En personnel : 15 256.24€
- En fonctionnement : 838 489€
- En investissement : la bâche dessinée par Eva le Roi : 59 008.09

En sus de ces achats et pour accompagner la Bap !, l'école a investi dans des équipements nécessaires au fablab et au bâtiment :

Matériels et équipements bâtiment (néons, tables, cimaises, gerbeur)	27 283,20
Equipements électroportatifs Fablab	17 190,81
Découpe laser	49 579,68
Imprimante 3D FABLAB pour la Biennale	19 332,00

Commissariat BAP2	132 000
travaux d'installation	134 427
Subventions exposants	358 630
Location de matériel d'exposition	27 583
Communication, Web, Catalogues	70 164
Missions contrôle, amo, marché	24 912
Gardiennage	67 862
Nettoyage	7 616
Petits équipements	15 295

5.4 IMMOBILIER TRANSFORMER POUR UN CAMPUS PLUS INCLUSIF ET PLUS DURABLE

Les travaux de rénovation du clos et couvert de la petite écurie se sont poursuivis cette année

La phase 1 s'est achevée au mois d'avril 2023, et avec elle la réfection de la couverture et des verrières des ailes centrale, médiathèque et salles créa. Une grande partie des menuiseries ont été remplacées, et les travaux d'amélioration prévus au lot chauffage/ventilation ont été réceptionnés. Ceux-ci comprenaient notamment le remplacement de 5 centrales de traitement d'air par des modèles à récupération d'énergie, ainsi que le déploiement de panneaux rayonnants. Le tout est piloté par une GTB afin de réaliser les économies d'énergie escomptées.

La phase 2 a débuté au printemps 2023, et concerne la rénovation des ailes nord (atelier 19) et sud (administration) et des pavillons. Elle s'achèvera en décembre 2023.

Après une année de coactivité où le maintien des activités pédagogiques a été complexe au quotidien, l'école commence à retrouver des conditions d'accueil normales, dans des locaux agréables et fraîchement rénovés.

Le montant de l'opération s'élève à 24M €, co-financés par le plan de relance de l'État ainsi que par le ministère de la Culture.

Rénovation et aménagement des Ateliers

Mené en dialogue avec les représentants des étudiants, la transformation de ces espaces de travail

se poursuit avec à la clé plus de sécurité, plus de ressources pour travailler et plus d'inclusivité.

Le marché a été finalisé et attribué au cours de cette année. Ces travaux comprennent la réfection complète des réseaux et de la distribution de courants forts et faible des ateliers (13, 14 et 19), ainsi que la modification de l'éclairage en LED. Des coins de travail du plâtre seront créés, et du mobilier neuf viendra agencer ces espaces. Le mobilier comprendra des grandes tables centrales et des tables en périphérie (13 et 14), avec également des meubles et des étagères pouvant accueillir les maquettes. Les travaux de rénovation des 3 ateliers, pilotés par l'agence Studio Minuit, ont débuté à l'été 2023. Le montant des travaux s'élève à 480 000 € pour cette première phase.

Aménagement de la nef

Le projet d'aménagement de la nef dont l'ancienne étudiante Aline Portalier avait remporté le concours jeune talent soutenu par la Fondation Crédit Agricole, a été finalisé cette année. Les gradins ont été fabriqués par l'entreprise de métallerie belge Aelbrecht, et ont été livrés au mois de juin 2023. Le montant des travaux s'élève à 78 000 €.

5.5 E-FORGE ET ARCHIVES CONSERVER ET VALORISER

Support aux utilisateurs

En 2022-2023, un peu plus de 150 demandes d'assistance sont parvenues à l'adresse dédiée au support utilisateurs E-forge et ont abouti positivement. Ces demandes concernent principalement la résolution de problèmes d'accès à E-forge et aux sites, l'archivage de contenus de projets, la création de site et l'ajout d'utilisateurs.



Les travaux de rénovation du clos et couvert de la petite écurie

La diffusion de livrets explicatifs à destination des étudiants et enseignants ainsi qu'une présentation d'E-forge en plénière aux L1 et aux enseignants s'est systématisée et a été reconduite en 2022-2023. Une permanence physique pour répondre directement aux demandes des étudiants a également été organisée.

Création d'un nouvel Intranet de l'école sur E-forge

Avec la création en 2022-2023 d'un site dédié à la communication interne sur E-Forge, l'école peut désormais mettre à disposition de ses enseignants, étudiants et agents techniques et scientifiques, des documents et informations utiles dans la conduite de leurs activités et missions (actus, calendriers, compte-rendu d'instances, emplois du temps...).

Politique d'archivage de l'école

Refonte du plan d'archivage global

L'année 2023 a marqué le démarrage d'un travail de réflexion sur la mise en place d'un nouveau plan d'archivage de l'école, prenant davantage en compte la production numérique de l'école ainsi que la problématique des données à caractère personnel. Cela a amené à rencontrer les différents départements et services de l'école pour des échanges autour de leur production documentaire en vue de définir de nouvelles règles d'archivage. La validation finale de ce plan, conjointe à la Direction de l'école et à la Mission des archives du ministère de la Culture, est prévue pour le début d'année 2024.

Opérations d'archivage

Les dossiers de PFE des années scolaires 2000-2001 et 2001-2002 (5 cartons d'archives) ont fait l'objet d'un versement auprès des Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine) fin 2022. L'inventaire de ce fonds est disponible sur l'intranet .

L'école a procédé par ailleurs en 2022 à l'élimination réglementaire d'une quarantaine de boîtes d'archives (soit 6 ml) et à la collecte des archives de l'agence comptable (2020 et 2021).

Les contenus des sites d'enseignement correspondant aux années scolaires 2017-2018 à 2020-2021 ont été triés et déplacés vers un site spécifique Archives dans E-forge. Cela représente environ une centaine de sites et un volume de 200 Go de documents.

Communications administratives d'archives

Concernant les demandes de communications administratives d'archives, en 2022-2023, une dizaine provenant du département des études et de la recherche et de l'agence comptable ont pu aboutir ainsi qu'une demande externe réalisée dans le cadre de recherches pour un mémoire.



Cérémonie en l'honneur des diplômés 2023 © Pierre-Louis Mabire

ANNEXE 1

LISTE DES DIPLÔMÉS 2022/2023

Diplôme d'études en Architecture conférant le grade de Licence

Afif Kenza
Aissat Meliza
Alix Hermine
Ayer Sabrina
Bacquer Julie
Bails Clémence
Bertannier Dorian
Billaud Laurie
Blanc Cyrielle
Blin Henri
Boisson Tanguy
Boulant Alexandre
Boutan Marion
Boyacioglu Nahmiyas Alin
Brandissou Candice
Breuillier Arnaud
Cadoret Louise
Cakmak Vural
Campion Lola
Casallas Quintero Luisa Fernanda
Castrien Isaac
Castro Manuela
Chabrier Alexandre
Chanel Floriane
Chartier Lucien
Craig Anna
Crouzet Auguste
de Lurion de l'Égouthail Marie-
Soline
Dekker Auguste
Delestre Blanche
Dilhuit Charlotte
Dumont Camille
Durand Roxane
El Kima-Veillon Elias
Etchanchu Thomas
Fabrer Albane
Faucher Jeanne
Fenoll Marine
Fleury Pauline
Foreau Justine
Fourcade Emile
Galaya Emilie
Galland Maelle
Gaultier de Carville Constance
George Emma
Giquel Flavie
Gouezel Aglaé
Grefferat Gouttefange Lola
Gruson Jeanne
Guiraud Benjamin
Hausberg Quentin
Hermant Louise
Huliev Lohman
Husak Mariia

Jeanmarie Priscille
Jinbo Pinna da Silveira Camille
l'Huillier Auriane
Ladam Paloma
Lafarcinade Antony
Lahaye-De Riberolles Cobane
Lamtirkat Aymane
Lardièrre Laurie
Larivé Solène
Le Roux Thomas
Leblan Hugo
Lecomte Augustin
Lee Hye-Bin
Lejop Norma
Lemaitre Maelle
Luzieux Eloïse
Magadou Capucine
Mahe Agathe
Mariot Vincent
Mathevet Marie-Ange
Mendes Alexandre
Merabet Marwa
Meslem Ines
Meyssegnac Léo
Mohamed Mohamed Salah
Ahmed Hagar
Monjardet Marie
Monteiro Mickaël
Morineau Paul
Moussinet Hipolyte
Murcia Benjamin
Muselet Eva
Nguyen Mylène
Nicoud Marion
Nikogossian Lara
Özagaç Hazar
Palatin Elias
Perrault Mathis
Petoukhov Gueorgui
Pierre Paul-Emile
Planchard Lucie
Prost Romane
Puchois Julien
Raïs Soumaya
Ravalli Gabriel
Raynaud Liam
Reiter Veronika
Richard Alexandre
Robert Benjamin
Robert Nolwenn
Rocha Clara
Saffre--Hebert Noémie
Saunois Alexandre Maëlle
Sely Wesley
Sonmez Julia
Springer Floriane
Tilkas Fatima Zahra
Tomczyk Justine
Vail Léa

Vasseur Martine
Vuillet Robin
Yamani Amin

Diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de Master

Session février 2023

Andin Thibaut
Angulo Valdivieso Jasmine
Armagnacq Jon
Arzu Murat
Atay Zennure
Baba-Hamed Sonia
Babour Sonia
Baldacchino Nigel Martin
Barbiez Cloé
Barre Pauline
Beauchamp Antoine
Benhamdine Sarah
Besançon Paul
Boinet Valentin
Bon Diandra
Borie Antoine
Bossoreil Floriane
Breuil Adrien
Brigaud Suzanne
Cayrel Eloïse
Chamoun Medeiros Lorena
Champeau Julie
Chandeysson Léa
Charreau Gwendoline
Chauvin Baptiste
Clément Lucas
Cognet Camille
Colombero Faustine
Cordier Anne-Claire
Cossé Marie
Dartois Sophie
Dechenaux Gaëlle
Deleuze Théo
Dervanian Constance
Deygout Claire
Duché Victoria
Ducroc Marie
Flaux Lucie
Formery Alice
Franco Paola
Goblas Caroline
Hariss Mohammed Taha
Harouache Selma
Hassan Rime
Jonville Juliette
Kocas Melodi
Lafaye Antoine

Lalam Nadjoua
Lam Tze Ting Mary Caitlin
Laurent Camille
Lefebvre Théophile
Léonard Capucine
Lerouge Thibault
Leroux Arthur
Li Suxian
Li Xinyi
Lino Léo-Pol
Masbernard Laure
Medane Ahmed
Messina Amélie
Mith Nelson
Moultapa Maya
Nassara Canelle
Osman Juliette
Pavie Séverine
Pepino Valentino
Peziere Loris
Pigeon Oriane
Poivet Emmanuelle
Porte Mathis
Poulain Elise
Rabehi--Penninck Hugo
Rannou Julie
Renoncé Hendrix
Renvoyé Julie
Riviere Bastien
Roy Domitille
Sanchez Darlaine-Estelle
Siblini Farah
Taymont Juliette
Toulemonde Charlotte
Trashani Tea
Vandevyver Louis
Varesano Carla
Vellard Jean-Jack
Vendier Marie
Vilela André
Villechange Juliette
Vincent Samy
Vitali Florian
Yanogo Wendégoundi
Zboralska Maria Krystyna

Session juin 2023

Abily Marjorie
Amoura Fariza
Aujard Juliette
Aziz Alaoui Yohan
Ballouhey Valentine
Ben Youssef Hawa
Bencheikh Yacine
Bertin Thibault
Bonnin Amanda
Brouez Aymeric
Caliskan Mircivan

Calvet Stanislas
Cuni Olthion
d'Armau de Bernede Mathias
Daniault Jean Roger
de Froissard de Broissia Camille
Devauchelle Olivier
Diaz Ubaque Maria Alejandra
Dirion Alexane
Duarte Bryan
Duverger de Cuy Adrien
Eblé Sébastien
Essig Agathe
Feron Anaïs
Filain Adriana
Gaulet Jamie
Godineau Jeanne
Gomez-Fernandez Nicolas
Grondard Marie
Guiramand Julia
Guo Yunxiang
Gurdal Erin
Gutton Thomas
Handschin Iris
Huberty Gustave
Hydulphe Eva
Jiang Xiuqin
Jundulaite Laima
Kordus Aleksandra
Laborde Mailys
Lambert Anton
Le Roux Adrien
Mahasith Hugo
Mahoux Vanessa
Massart Aurélien
Mazin Côme
Mesa Michaël
Milicevic Ognjen
Minnaert Quentin
Molieres Laura
Niget Henri
Oizel Benjamin
Paris Léa
Péria Guillaume
Pinçon Bastien
Protat-Gaschard Clarisse
Rafiki Hiba
Raynal Maxime
Risal-Mongis Yolande
Roger Hippolyte
Sanad Marie-Françoise
Sauvage Mathieu
Sepulveda Garcia Micaela
Shimamura Naoki
Sihou Séverine
Souna Safae
Suy Inès
Toyes Dimitri
Virta Ingrid
Yoshihara Akiko
Zhang Yixin

Diplôme HMONP

Diplômés en VAP

Arzu Murat
Barré Stéphane
Bebin Damien
Courteille Yann
Diallo Mahamadou
Guiard Olivier
Housez Edwige
Imessaoudene Farid
Jovial Cya
Klipfel Emilie
Le Quinio Florence
Mahshi Lour
Mbeutcha Waphen Tchatco
Frank
Mechiche Zoheir
Mukoko Hervé
Ouaghiani Amira
Pons David
Ramond Julien
Rault Alienor
Sans Anne-Gaëlle
Tapage Stéphane

Diplômés en MSP

Agopian Clémence
Assier Emmanuelle
Avril Marie-Océane
Ayle Christelle
Barbé Paul-Antoine
Beauchesne Guillaume
Bedhouche Amina
Bencharif Fiona
Benei Jade
Bennai Yasmina-Feriel
Bonfont Vianney
Boutron Marie
Calviac Alix
Cepisul Lisa
Chapel Dorine
Chraïbi Reda
Colin Adèle
Collard-Fitte Mahaut
Colombel Wilfried
De Geloës d'Elsloo Mailys
De la Red Lucas
Dunesme Mary-Lou
Duplantier Mailys
Dupleix Louis
El Alami Jihane
El Morchid Doha
Escapil-Inchauspé Telmo
Fourrier Arnaud
Furgal Berenika
Geri Elliott
Ghraïche Pamela
Goetsch Caroline

Gohier Jeanne
Hannouche Christian
Helm Elise
Henttu Emilie
Hofnung Bethsabée
Khalifé Margot
Kim Seojung
Latron Augustin
Le Compasseur Ambroise
Le Coniac Hortense
Lee Jae Won
Lehalle Adrien
Lemazurier Quentin
Leroux Mathilde
Levadna Anna
Mai Viet-Anh
Marie-Calixte Caroline
Melka Joseph
Michalak Pauline
Mikutowicz Agnieszka
Monrrejeau Chloé
Morival Claire
Nasrallah Lucciana
Ndour François
Papineau Roxane
Pavia Angèle
Perrigaud Marion
Pigéard Quentin
Repussard Charly
Richard Ema
Rubin Sarah
Seaby Vanessa
Solère Guilhem
Taiana Marie
Tapia Matias
Tifrouin Lucie
Toussaint Cassandre
Traca Baptiste
Veauté Céline
Zarei Mahdi



PFE Juin 2023 Oltion Cuni © Pierre-Louis Mabire

ANNEXE 2

LISTE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 2022/2023

Titulaires	Associés	CDD/CDI
Pierre ANTOINE	Reza AZARD	Matthias ARMENGAUD
Stéphane BERTHIER	Erwan BONDUELLE	Sabrina BELBACHIR
Julien BOITARD	Henri BONY	Pamela BRECKNELL
Roberta BORGHI	Anne Sylvie BRUEL-DELMAR	Xavier BRUNNQUELL
Jérôme BOUTTERIN	Gaetan BRUNET	Guillaume CADOT
Sophie BRONES	François CHAS	Julia COTTIN
Jean Patrice CALORI	Eliza CULEA	Clément DUROSELLE
Eric CHAUVIER	Jérémie DALIN	Dominique ESCLAVY
Claire CHEVRIER	Benjamin DROSSART	Dominique FAVORY
François CHOCHON	Fabien DUCHENE	Richard HOYLAND
Stéphanie de COURTOIS	Jacques FLORET	Cédric JOBELOT
Nicolas DORVAL BORY	Sophie FRADIER	Maria Auréa LARANANG
Klaas de RYCKE	Emilie GASCON	Damien LAURENS
Gwenaël DELHUMEAU	Alice GREGOIRE	Hannah LOGAN
Nicolas DIDIER	Béatrice GRONDIN	Radim LOUDA
Gilles EBERSOLT	Valentine GUICHARDAZ	Yann MAC BETH
Matthieu GELIN	Héléna HIRIART	Eva MALOISEL
Raphaëlle HONDELATTE	Anthony JAMMES	Cristina MILOS-PEREZ
Vincent JACQUES	Petra JOSSEN	Denis MIRALLIE
Nicolas KARMOCHKINE	Andreas KOFLER	Jeanne MOULLET
Djamel KLOUCHE	Christine LECONTE	Thorsten SAHLMANN
Emeric LAMBERT	Antoine MAITRE	David SALTIEL
David LECLERC	Martial MARQUET	Laure SAMAMA
Jeremy LECOMTE	Jean-Rémy NGUYEN	Damien SAUSSET
Elisabeth LEMERCIER	Thomas RAYNAUD	Eric SFAR
Maud SANTINI	Rémi SOULEAU	Gregg SMITH
Roula MATAR	Stéphane SAUTOUR	Christophe WILKE
Marie Elisabeth NICOLEAU	Nicolas SIMON	Milena WYSOCZYNSKA
Peter O'BRIEN	Carl SVENSTEDT	
Magali PARIS	David TROTTIN	
Gilles PATE	Cyrille VERAN	
Claire PETETIN		
Nicolas PHAM		
Gabriele PIERLUISI		
Philippe RAHM		
Frank RAMBERT		
Guillaume RAMILLIEN		
Luc RÉGIS		
Paola SCARAMUZZA		
Susanne STACHER		
Ingrid TAILLANDIER		
Xavier TIRET		
Annalisa VIATI NAVONE		

ANNEXE 3

LISTE DES ATS

2022/2023

Larry ABUCAY
Sarah ABECASSIS
Marie H  l  ne AMIOT
Nathalie BADET-WYLER
Sophie BANONGO
Thierry BOUCHER
Nicolas BOURIEZ
Christine BURTSHELL
Mamadou CAMARA
Baptiste CERIEZ
Cyril CHERET
F  tima DA SILVA
Virginie DAVID
Paula DELPRATO
Nad  ge DESNOUES
Robin DEZETAVE
V  ronique DUCARNE
Nathalie ELISSALT
Nabila ELOUAHABI
V  ronique ESCANDE
Elisabeth FRANCESCINO
Ga  l GAUDIN
Eric GOSELIN
Nathalie GUYARD
Aude HARRBURGER
Jean-Pierre HOCHET
Fatiha JALIM
Carole JANSENS
Val  rie KNOCHEL
Amal LAHLOU
Catherine LALLEMENT
Kevin LANFANT
Sabrina MAITRIER

Clara de MASFRAND
Ludovic MARCH  
Marie-Christine MARTINEZ
Horacio MONTEIRO DOS SANTOS
Diane NERI
Sandrine NEYRINCK
Lionel PATTE
Valentin PAULY
Sophie PELTIER
Pierre PELLAUD
Nadine PERRIN
Jeanne Marie PORTEVIN
Jean-Christophe QUINTON
Sophie RASIMI
Murielle RAVELOJAONA
Nathalie SIMONNOT
Odile SOUBER
Marc SRIKANDAN
Karangtaye SYLLA
Lassana SYLLA I
Chinh TRAN
Sandrine TURLET
Marie Christine VOTRUBA



PFE Juin 2023 Adriana Filain & Hugo Mahasith © Pierre-Louis Mabire

ANNEXE 4

INSTANCES

2022/2023

Conseil d'administration CA

Président : Alexandre Labasse, directeur général Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)

//Membres élu.es

Collège des enseignants-chercheurs
Reza Azard, François Chas, Gille Ebersolt, Elisabeth Lemerrier, Marie Elisabeth Nicoleau, Ingrid Taillandier.

Collège des étudiants
Eleonao Chanclou, Luiza Lima, Duncan Redmond.

Collège des ATS
Nathalie Badt Wyler, Nabila Elouahabi, Jean-Pierre Hochet

Collège des personnalités extérieures
- Membres de droit
Sylvie Piganeau, conseillère régionale d'Île de France, Jean-Marie Guinebert, directeur des affaires culturelles à la Mairie de Versailles, François Pernot, directeur de l'École universitaire de recherche (EUR) «Humanités, création et patrimoine à CY Cergy Paris Université,

- Architecte désigné par le Conseil Régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France (CROAIF)
Pierre Boudry, architecte, et conseiller ordinal.

- Personnalités qualifiées
Stephan de Faÿ, directeur général de Grand Paris Aménagement, Alexandre Labasse, directeur général de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), Syvie Pommier, directrice du collège doctoral de l'Université Paris-Saclay, Daniel Schneider, directeur de la Construction à la régie immobilière de la ville de Paris (RIVP)

//Assistent avec voix consultative

Jean-Christophe Quinton, directeur
Amal Lahlou, directrice adjointe
Emeric Lambert, président du CPS
Stéphane Berthier, vice-président du CPS et président de la CR
Diane Neri, agent comptable
Katya Samardzic, représentante du DRAC d'IDF
Christophe Kerrero, recteur de la région académique d'Île de France
Chantal Bonnefoy, adjointe du contrôleur budgétaire à la Direction régionale des finances publiques (DRFIP) d'Île-de-France.

Conseil pédagogique et scientifique CPS

Commission des formations et de la vie étudiante CFVE

//Membres élu.es :

Collège enseignants-chercheurs Titulaires :
E. Lambert (Président de la CFVE), J. Lecomte, J-P Calori, G. Delhumeau, R. Hondelatte, N. Karmochkine, N. Pham, X. Tiret, C. Chevrier.

Suppléant.es : D. Leclerc, M-E. Nicoleau, F. Chochon, D. Klouche, B. Drossart, P. Rham, P.O'Brien.

Collège étudiants :

Titulaires : J. Daoud, I. Penneron, L-G. Placenti, H. Roger, R.Prat.

Suppléant.es : D. Redmond, S. Khobalatte

Collège personnel ATS :

Titulaires : N. Elissalt, C. Jansens

Suppléante : Sandrine Neyrinck

Commission de la recherche CR

//Membres élu.es

Collège professeur.es et enseignant.es chercheur.es rattaché.es au LéaV
Titulaires : S. Berthier (Président de la CR), R. Borghi, E. Chauvier, S. de Courtois, R. Matar-Perret, G. Pierluisi, N. Simonnot,
Les membres élus du bureau du CPS sont : E. Lambert (Président du CPS), S. Berthier (Vice-président du CPS) et R. Hondelatte.

Comité Social d'Administration CSA et FSSCT

Président : Jean-Christophe Quinton,

Titulaires : Annalisa Viati Navone (CFDT), Marie-Christine Martinez (CFDT), Stéphane Berthier (CFDT), Nicolas Bourriez (CFDT), Murielle Ravelojaona (CFDT)

Suppléants : Nabila Elouahabi(CFDT), Xavier Tiret (CFDT), Ludovic marche (CFDT), Baptiste Ceriez (CFDT), Peter O'Brien (CFDT),
Assistant de prévention : Thierry Boucher
Inspecteur Hygiène et sécurité : Vincent Tiffoche



Vie étudiante - Café d'été, 2023

École nationale supérieure d'architecture Versailles

Comité de rédaction (par ordre alphabétique)

- Marie Hélène Amiot - directrice du développement, des partenariats et de la communication
- Virginie David - cheffe du service scolarité/pédagogie
- Carole Jansens - cheffe de la médiathèque
- Valérie Knochel - directrice du centre d'art contemporain
- Amal Lahlou - directrice adjointe
- Jeanne-Marie Portevin - directrice des études et de la recherche
- Véronique Ducarne - cheffe de service des ressources humaines
- Sabrina Maitrier - cheffe de service du budget et achats
- Nathalie Simonnot - directrice du Léav

Conception originale : Marie Hélène Amiot

Réalisation graphique : Nathalie Elissalt

Crédits photos : tous droits réservés : École nationale supérieure d'architecture de Versailles 2022/2023
Versailles, le 29/11/2023

5 avenue de Sceaux
78000 Versailles
T +33 (0)1 39 07 40 00
communication@versailles.archi.fr
versailles.archi.fr